

Sortir du nucléaire

Actualités du nucléaire et de ses alternatives



Sommaire

Nicolas Hulot va-t-il fermer des réacteurs ?	P. 3
Actus EPR	P.5
Comment est né le Réseau "Sortir du nucléaire" ?	P. 6
Des revers en série pour le projet CIGÉO	P. 7
Cigéo, projet inacceptable, chantier à risques	P. 10
Ça bouge dans le Réseau !	P. 11
Au cœur de l'action	P. 13
Iwajima, l'île des résistantes au nucléaire	P. 15
Ce continent invisible des travailleurs du nucléaire	P. 18
La Suisse et la Corée du Sud s'enga- gent dans une sortie du nucléaire	P. 20
Les évacués du Fukushima	P. 22
Le traité d'interdiction des armes nucléaires. Et après ?	P. 24
Corée du Nord : la non-prolifération nucléaire prise au piège	P. 26
Vers une production d'électricité décentralisée ?	P. 27
Bonnes nouvelles pour un avenir sans nucléaire	P. 30
Vite des infos !	P. 32
Nous avons lu	P. 34
Bure, la bataille du nucléaire	P. 35

Photo de couverture : Sebastien Bonetti

Éditorial

Filières nucléaires : la fuite en avant continue ! Mais jusqu'à quand ???

Enfermés dans leurs utopies mortifères, les technocrates nucléaires imposent leurs choix et leurs matériels dangereux. La cuve défectueuse de l'EPR de Flamanville est un exemple révélateur et alarmant des inepties de cette caste. Comme pour bon nombre de générateurs de vapeur, son acier présente des excès de carbone. Qu'à cela ne tienne, les aspects financiers l'emportent sur les critères de sécurité. À marche forcée aussi, se poursuit à Bure, dans la Meuse, le projet Cigéo (Centre industriel de stockage géologique). Les incertitudes s'accumulent, mais les oppositions sont méprisées, voire réprimées. Comme au Japon, les autorités françaises n'hésitent pas à adopter des niveaux de radiations "admissibles" élevés, et même à ignorer les probables impacts de la contamination interne.

apparaître : gaspillages financiers (surgénérateurs, Uramin, nucléaire militaire...), contaminations (résidus miniers uranifères, plutonium en Loire, rejets aériens et aqueux...).

Quant à l'arrêt des 17 à 25 réacteurs nucléaires français évoqué par Nicolas Hulot, le flou reste savamment entretenu par les dirigeants politiques actuels, toujours liés à la caste nucléocrate.

En principe, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie sera rediscutée au premier semestre 2018, mais rien ne garantit encore l'arrêt définitif des vieux réacteurs inutiles et dangereux. Il est pourtant de l'intérêt de tous, y compris des travailleurs du nucléaire, que d'organiser une gestion responsable de ce secteur d'activités.



Même si les populations sont victimes d'accidents, quelques-uns sont prêts à décider ces prises de risques : pas question de remettre en cause la filière nucléaire !

Il faut avouer que, jusqu'à maintenant, l'argent public coule à flot dans ce secteur ; budgets de recherche considérables, financements très conséquents de l'extraction jusqu'aux déchets. Les budgets du nucléaire militaire explosent. Cependant, les scandales finissent par

Plus que jamais, il nous faut dénoncer les impasses des filières nucléaires civiles et militaires. À l'occasion des 20 ans du Réseau "Sortir du Nucléaire", poursuivons la lutte et proposons des alternatives viables ! Les actions à venir de manquent pas : agissons dans nos associations locales et régionales, manifestons contre l'EPR et Cigéo, participons au Forum Social Mondial Antinucléaire du 1^{er} au 4 novembre 2017 !

Le Réseau "Sortir du nucléaire"

Mentions légales :

Revue trimestrielle "Sortir du nucléaire" n°75
Octobre 2017 - Dépôt légal à parution.
Abonnez-vous pour un an (4 numéros) :
12 €, ou 20 € en soutien, sur :
<http://boutique.sortirdunucleaire.org>
Ou courrier à : Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04
(chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire")
Directeur de publication : Patrice Bouveret.
Rédaction en chef : Myriam Battarel.
Maquette : Wladimir Quénu.
Relectures : Nadia Boukacem



CPPAP : 0618 G 83296 — ISSN : 1276-342 X

Tirage : 15 000 exemplaires.

Imprimé par Brailly (69) sur papier 100 % recyclé avec des encres à base végétale.

Retrouvez toute l'actualité sur :

www.sortirdunucleaire.org

La reproduction d'articles est autorisée et vivement conseillée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs.

Faites comme le Réseau "Sortir du nucléaire" en souscrivant à l'offre d'électricité à 100 % d'origine renouvelable, garantie sans nucléaire, fournie par Enercoop : <http://www.enercoop.org>

En supplément à ce numéro : 1 feuillet avec bulletin de ré-abonnement

Nicolas Hulot va-t-il fermer des réacteurs ?

En annonçant la fermeture de "jusqu'à 17 réacteurs" d'ici à 2025, Nicolas Hulot a marqué une rupture avec le précédent gouvernement. Mais cette annonce, qui a fait grand bruit, pourra-t-elle se traduire en actes ?

Une annonce inattendue

10 juillet 2017 : invité de la matinale de RTL, Nicolas Hulot pour la première fois, évoque la fermeture de centrales nucléaires : "Laissez-moi planifier les choses, ce sera peut-être jusqu'à 17 réacteurs". L'annonce provoque un tollé. Quelques jours après, dans une interview accordée à Public Sénat, il nuance : "J'ai évoqué des scénarios que tout le monde s'efforce d'occulter. Car il y a une loi qui a été votée. Si on l'applique à la lettre, dans les scénarios on pourrait fermer jusqu'à même 25 réacteurs". Et de préciser : "Je n'ai pas dit qu'on allait fermer 25 réacteurs, pas plus que 17 ou 19. Je dis simplement qu'il y a une loi. Si on met les conséquences de cette loi sous le tapis, il y a un moment où un autre où on va être dans une impasse". Devant les sénateurs, il renchérit : "Comme nous avons déjà perdu des années précieuses, cet objectif [de réduction à 50 % de la part du nucléaire], ne nous cachons pas derrière le petit doigt, je pense qu'il va être difficile [de le tenir]".

Un cadre peu contraignant pour EDF

Nicolas Hulot va donc devoir décliner une loi que le gouvernement précédent ne s'est jamais vraiment soucié d'appliquer, renvoyant la patate chaude au prochain quinquennat... Et le cadre légal instauré par ses prédécesseurs n'offre pas, loin de là, d'outils contraignants pour imposer à EDF des fermetures rapides de réacteurs dans une perspective de transition énergétique.

En effet, les objectifs de la fameuse "loi de transition énergétique et de croissance verte", dont la réduction de la part du nucléaire à 50 %, étaient censés être déclinés dans une Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) résultant d'une concertation avec différents acteurs... dont EDF. Cette PPE, dont la première partie porte jusqu'à 2018 et la seconde sur la période 2018-2023, devait fournir des informations précises sur les évolutions de la production et de la consommation d'énergie, qu'EDF déclinerait ensuite dans un plan stratégique censé traduire l'évolution du parc nucléaire. Or la première partie ne mentionne que la fermeture de Fessenheim, qui n'est même pas garantie d'ici à 2018¹ et qu'EDF ne s'est pas donnée la peine de décliner précisément dans son plan stratégique.

Quant à la deuxième partie, elle s'avère particulièrement indigente en ce qui concerne de possibles fermetures de centrales... et la formulation du texte laisse même entendre que celles-ci pourraient rester



© Sipa

optionnelles ! Ainsi, il est question d'une "réduction de la puissance d'électricité d'origine nucléaire" qui, en 2023, "se situe entre 10 TWh [soit sensiblement la production annuelle de Fessenheim] et 65 TWh". Cette réduction pourrait être le résultat de fermetures décidées par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)... mais aussi du fait qu'en 2023, plusieurs réacteurs pourraient être provisoirement arrêtés pour travaux en vue de la prolongation de leur activité !

Cette deuxième partie de la PPE doit cependant être révisée en 2018, les services de l'État eux-mêmes étant conscients que le compte n'y est pas. Tout dépendra alors du rapport de force que l'État pourra — ou plutôt, voudra bien — instaurer avec EDF. Homme de compromis et de consensus, Nicolas Hulot saura-t-il entrer dans le dur ? Et aura-t-il vraiment le soutien d'un gouvernement qui n'a pas fait de la transition énergétique sa priorité ?

Le gouvernement se déchargera-t-il sur l'Autorité de sûreté nucléaire pour fermer des centrales ?

À l'occasion d'un "recadrage", le Premier ministre Edouard Philippe a fourni quelques indications sur la démarche qu'il semble privilégier. Tout en parlant de fermetures "à moyen terme" sans reprendre de chiffres et en évoquant la nécessité d'être "prudents", celui-ci a renvoyé toute décision à l'échéance de fin 2018-début 2019. En clair : il s'agit de renvoyer à l'Autorité de sûreté nucléaire la responsabilité des fermetures.

En effet, c'est à cette date que l'ASN doit rendre son avis générique sur la prolongation des réacteurs au-delà de 40 ans de fonctionnement. Celui-ci définira les préconisations qui serviront ensuite de

Fermer 17 à 25 réacteurs, sur un plan technique et énergétique, ne représente pas un défi insurmontable.

Notes :

1 : Voir l'article Fessenheim, chronique d'une non-fermeture (Revue Sortir du nucléaire n°74). Le décret de fermeture de Fessenheim signé en avril 2017 ne comprend pas de date et conditionne son arrêt à la mise en service de l'EPR de Flamanville... ainsi qu'au fait qu'aucune centrale de puissance équivalente n'ait fermé entre-temps ! La fermeture officielle de la centrale n'est donc pas pour demain. Situation d'autant plus absurde que le réacteur n°2 de Fessenheim, à l'arrêt depuis plus d'un an, ne redémarrera sans doute jamais.

Fermer 17 à 25 réacteurs : un objectif techniquement réalisable... et qui doit être dépassé

Suite à la déclaration de Nicolas Hulot, les représentants de l'industrie nucléaire se sont empressés de dénoncer une mise en danger du système énergétique et une hausse des émissions de gaz à effet de serre en perspective.

C'est oublier qu'une telle vague de fermetures, sur un plan technique et énergétique, ne représente pas un défi insurmontable. En effet, comme l'avait déclaré le chef de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat au détour d'une audition parlementaire en mars 2014, la montée en puissance des énergies renouvelables, l'amélioration des performances énergétiques des équipements et la stagnation prévue de la consommation électrique laissent entrevoir, à l'horizon 2025, un "non-besoin" d'une vingtaine de réacteurs. Les scénarios les plus récents de RTE confirment d'ailleurs que même un fort développement de la voiture électrique ne ferait pas bondir la consommation d'électricité.

Les fantasmes de centrales au charbon allumées pour compenser les fermetures de centrales apparaissent donc totalement injustifiés. L'Association négaWatt, qui propose un scénario global de transition énergétique avec réduction massive des émissions de gaz à effet de serre et un abandon progressif du nucléaire, préconise d'ailleurs la fermeture de 35 réacteurs à l'échéance 2025 !

Si l'arrêt de 25 réacteurs peut suffire si on se cantonne à respecter l'objectif de réduction de la part du nucléaire, on ne peut s'en contenter en terme de sûreté. D'ici 2025, une trentaine de réacteurs auront atteint ou dépassé les 40 ans de fonctionnement, ce qui reviendrait à dépasser la durée pour laquelle certains équipements ont été conçus. Un parc nucléaire réduit mais prolongé ne supprimera pas le risque d'accident ; pour pouvoir l'écarter définitivement, une sortie complète du nucléaire est nécessaire.



base pour étudier, au cas par cas, la poursuite ou non de chaque réacteur à l'issue de sa quatrième "visite décennale", ces réexamens de sûreté censés advenir tous les 10 ans (mais réalisés, dans les faits, avec quelques années de retard). La première installation concernée sera le réacteur n°1 de Tricastin, en 2019, suivie par Fessenheim 1 et Bugey 2, en 2020 ; le rythme s'accroîtra ensuite avec 5 à 7 réacteurs concernés par an à partir de 2021.

Mais ces rendez-vous ne déboucheront pas nécessairement sur des fermetures : si l'ASN ne cesse de répéter que "la prolongation n'est nullement acquise", elle ne fait pas de cette échéance un couperet. Et peut-on attendre d'elle une attitude intransigeante sachant qu'elle a rendu un premier avis favorable à la mise en service de la cuve de l'EPR de Flamanville malgré d'importants défauts de qualité ? Il est possible qu'elle pointe la dégradation d'équipements qui ne sont pas remplaçables ni réparables ; mais il est bien plus probable qu'elle se contente de prescrire des travaux à EDF. S'en remettre à l'ASN n'offre donc aucune garantie de



respecter l'objectif de réduction de la part du nucléaire, sachant qu'obtenir 25 fermetures d'ici 2025 nécessiterait d'arrêter tous les réacteurs à l'issue de leur 4^e visite décennale !

Au-delà de l'état des réacteurs, les éléments déterminants seront le coût des travaux proposés et l'attitude du gouvernement vis-à-vis d'EDF. La situation financière catastrophique de l'entreprise plaiderait pour ne pas entreprendre des travaux lourds sur plusieurs sites à la fois. Toutefois, son entêtement pourrait être plus fort que la rationalité économique. Nicolas Hulot devra donc entrer dans un rapport de force avec EDF, en refusant cette fuite en avant et en conditionnant le sauvetage de l'entreprise à la fermeture des réacteurs. Mais bénéficiera-t-il du soutien politique du gouvernement pour tenir tête à l'entreprise ? Cela reste à démontrer...

Tableau : 4^e visite décennale prévue pour les réacteurs de 900 MWe.

PALLIERS	SITE	N°	ÉCHÉANCE	PALLIERS	SITE	N°	ÉCHÉANCE
CP1	Tricastin	1	*2019	CP2	Chinon	1	*2019
CP0	Fessenheim	1	*2020	CP2	St Laurent	2	*2020
CP0	Bugey	2	*2020	CP1	Blayais	3	*2020
CP0	Fessenheim	2	*2021	CP1	Dampierre	4	*2021
CP0	Bugey	4	*2021	CP1	Gravelines	4	*2021
CP0	Bugey	5	*2021	CP1	Tricastin	4	*2021
CP1	Dampierre	1	*2021	CP2	Curas	3	*2021
CP1	Gravelines	1	*2021	CP1	Blayais	4	*2021
CP1	Tricastin	2	*2021	CP2	Curas	1	*2021
CP1	Blayais	1	*2022	CP2	St Laurent	1	*2022
CP1	Dampierre	2	*2022	CP1	Gravelines	5	*2022
CP1	Gravelines	3	*2022	CP2	Chinon	2	*2022
CP1	Tricastin	3	*2022	CP2	Curas	4	*2022
CP0	Bugey	3	*2023	CP1	Gravelines	6	*2023
CP1	Blayais	2	*2023	CP2	Curas	2	*2023
CP1	Dampierre	3	*2023	CP2	Chinon	3	*2023
CP1	Gravelines	2	*2023	CP2	Chinon	4	*2023

EPR de Flamanville : L'ASN sous pression

Les problèmes de l'EPR ne sont plus un secret pour personne. Depuis 10 ans, le chantier de ce projet censé être la vitrine du "savoir-faire" d'EDF cumule les déboires : problèmes de confection des bétons, des soudures et des tuyauteries, défauts d'étanchéité, travail illégal, coûts multiplié par 3, retards de plusieurs années... Mais avec les défauts de sa cuve, fabriquée par l'usine Areva Creusot Forge, en passe d'être homologuée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), l'aberration de ce projet atteint son paroxysme.

On le sait depuis 2015, cette pièce de plusieurs milliers d'euros a été mal faite. La concentration en carbone de l'acier est trop importante au niveau du fond et du couvercle de la cuve, avec des conséquences directes sur la capacité du métal à résister aux chocs. Embêtant pour un élément qui n'est surtout pas censé rompre sous peine de fusion du cœur du réacteur.

L'ASN a terminé au début de l'été l'instruction du dossier remis par EDF pour justifier une possible mise en service de la cuve malgré ses défauts. Elle a élaboré un projet d'avis qui a été soumis à la consultation du public durant 2 mois¹. Tout en considérant la tenue mécanique comme suffisante "même en cas d'accident", l'ASN reconnaît une diminution des marges vis-à-vis du risque de rupture brutale et exige des contrôles renforcés.

En substance, la cuve est bonne pour le service mais les parties défectueuses doivent être surveillées pour vérifier l'état de dégradation de l'acier qui rappelons-le, est soumis à d'énormes pressions. Le hic, c'est qu'il n'est pas possible de procéder à ces contrôles pour le couvercle une fois la cuve mise en service. L'ASN propose de le changer en 2024. 2024 ? Oui, parce que la production de cette pièce percée de dizaines de trous pour insérer les barres de commandes et les crayons de combustible prendra environ 7 ans. Au vu des malfaçons, le fond de la cuve aurait aussi dû être remplacé. Mais comme il est déjà installé, l'ASN prescrit seulement contrôles et surveillance accrus lors de son utilisation. Cela s'appelle jouer à la roulette russe².

Des mesures de surveillance ne pourront jamais compenser une perte de la défense en profondeur. Pire, le simple fait que l'Autorité de sûreté nucléaire soit sur le point d'autoriser EDF à déroger aux principes de sûreté est alarmant et pourrait créer un dangereux précédent.

Avec une telle position, on peut s'interroger sur le véritable jeu que joue l'ASN : ferait-elle passer les intérêts des industriels avant la protection des populations ? Subit-elle des pressions (pour mémoire, la recapitalisation d'Areva est conditionnée à l'homologation de la cuve) ? Fait-elle preuve de complaisance vis-à-vis de l'exploitant ? Après tout, les sphères industrielle, politique et militaire sont particulièrement poreuses quand il s'agit de l'atome...



Que l'Autorité de sûreté nucléaire soit sur le point d'autoriser EDF à déroger aux principes de sûreté est alarmant et pourrait créer un dangereux précédent.

Notes :

1 : <https://www.asn.fr/Reglementer/Participation-du-public/Consultations-du-public/Archives-des-consultations-du-public/EPR-projet-d-avis-de-l-ASN-relatif-a-l-anomalie-de-la-composition-de-l-acier-du-fond-et-du-couvercle-de-la-cuve>

2 : Voir notre communiqué de presse du 28 juin 2017 : <http://sortirdunucleaire.org/EPR-de-Flamanville-l-ASN-passe-l-eponge-sur-les>

3 : www.romandie.com/news/Reacteur-EPR-de-Flamanville-plus-de-13-000-commentaires-publics/834695_rom

4 : www.sortirdunucleaire.org/Manifestation-STOP-EPR

La consultation du public sur ce projet d'avis a duré plus longtemps que de coutume et près de 14 000 commentaires ont été postés. L'avis définitif doit être rendu "d'ici à la fin 2017", a précisé le 20 septembre Mme Héron, cheffe de la division normande de l'ASN. "On avait annoncé octobre" mais "les retours de la consultation ont été peut-être plus nombreux que ce qui avait été envisagé", a-t-elle ajouté³.

Tout n'est pas joué pour autant ! Cette étape ne valide pas la cuve proprement dite mais permet à EDF de préparer son dossier de dérogation (ce qui est déjà très gênant en soi : le "gendarme du nucléaire" indique aux industriels comment contourner les bonnes pratiques). Une manifestation a eu lieu à St Lô le 30 septembre 2017 (Manche)⁴, ainsi que des rassemblements devant plusieurs divisions de l'ASN, l'occasion de remettre une nouvelle fois la pétition initiée par le Réseau "Sortir du nucléaire". Et le Réseau n'exclut pas, aux côtés d'autres associations, d'attaquer en justice les décisions qui seront prises en vue de la validation de la cuve.

Laure Barthélemy
Marie Frachisse
Charlotte Mijeon



Pétition adressée au président de l'ASN :
Ne validez pas la cuve défectueuse de l'EPR !

Comme plus de 38 000 personnes, signez la pétition pour exiger de l'Autorité de sûreté nucléaire qu'elle ne valide pas la mise en service de cette pièce défectueuse : <http://www.sortirdunucleaire.org/Petition-cuve-EPR>

1997-2017

Comment est né le Réseau "Sortir du nucléaire" ?

Il y a tout juste 20 ans naissait le Réseau "Sortir du nucléaire". Depuis celui-ci a pris de l'envergure. Quelques souvenirs de cette naissance.

Au fil du temps, le Réseau "Sortir du nucléaire" est devenu une référence incontournable. Il permet d'ancrer résolument et visiblement la parole antinucléaire dans le paysage énergétique français.

Avant 1997, de nombreuses tentatives de coordination antinucléaire ont eu lieu, la plupart échouant après une mobilisation décevante.

Du côté de la lutte contre le surgénérateur de Superphénix (Isère), dans les années 1990, un débat stratégique entre militants rhône-alpins et suisses conduit à mettre en place la coordination appelée Les Européens contre Superphénix. Celle-ci ne se fixe qu'un seul but : arrêter Superphénix, mis en route en 1986 et le plus souvent en panne. Le fait d'avoir un but restreint fait que de très nombreux groupes adhèrent. Elle est animée par les groupes de Lyon, Grenoble et Genève. L'élargissement de la lutte (Bourgogne, Franche-Comté, Italie) et de nombreuses actions militantes vont inciter les Verts à mettre l'arrêt de Superphénix comme condition de leur entrée dans le gouvernement Jospin. En juin 1997, le gouvernement annonce l'arrêt du réacteur. C'est la première fois en France que l'on obtient l'arrêt d'un réacteur par la lutte militante.



© Yann Forget / Wikimedia Commons

le nucléaire et son monde". Quelques petits groupes vont dès le départ prendre leur distance avec le tout nouveau Réseau, la plupart participant toutefois aux phases de mobilisation. L'avantage d'un objectif simple et étroit est que cela permet de fédérer largement, de la Fédération anarchiste au Mouvement des jeunes socialistes en passant par les groupes de protection de la nature, les magasins Biocoop, etc.

Un autre sujet de débat dans les premières années concerne le positionnement par rapport au nucléaire militaire. Il y a vingt ans, le lien entre les deux était souvent masqué, notamment parce que la mouvance communiste était contre le nucléaire militaire, mais pour les réacteurs. Avec le temps, la liaison civil-militaire est devenue plus évidente¹.

20 ans plus tard, le Réseau "Sortir du nucléaire" constitue un puissant contre-pouvoir citoyen avec 916 associations et 61 346 personnes signataires de sa charte, une quinzaine de salarié-e-s et un budget de plus d'un million d'euros !

Par ici la sortie

L'équilibre entre un discours clairement antinucléaire et la nécessité d'élargir le mouvement pour arriver à une majorité politique anime toujours les motions à chaque Rencontre nationale ; de même pour l'équilibre à trouver entre sortie du nucléaire, protection du climat (et lutte contre l'énergie fossile), développement des énergies renouvelables et sobriété énergétique.

Ces débats enrichissants restent toutefois dans le cadre fixé il y a vingt ans : obtenir un plan de transition énergétique qui prévoit le plus rapide possible des réacteurs nucléaires et l'abandon des armes atomiques. La sortie du nucléaire constitue désormais une urgence absolue. Du fait de l'accident de Fukushima en 2011 et du manque de compétitivité économique du nucléaire, nous n'en sommes sans doute plus très loin.

Michel Bernard



© Yann Forget / Wikimedia Commons

Notes :

1 : Les deux pays européens qui poussent à poursuivre le nucléaire dit civil sont la Grande-Bretagne et la France, deux pays qui ont l'arme atomique. Ce n'est pas un hasard : sans réacteur nucléaire, l'armée n'aurait plus de charge pour ses bombes. Au niveau mondial, ce sont principalement la Russie et la Chine qui poursuivent le nucléaire, elles aussi possèdent la bombe atomique.



DR

Des revers en série pour le projet CIGÉO

Nous vous l'avions annoncé dans la précédente revue, l'été s'annonçait brûlant à Bure. En effet, plus l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est acculée, plus la répression s'accroît. Mais malgré leur violence, la mobilisation était là. La contestation s'est étendue à de nouveaux acteurs et à certains organismes officiels... Si le laboratoire de l'Andra a renoncé à tenir ses portes-ouvertes cette année, c'est sans doute parce que les critiques ont fusé sur tous les fronts. Retour sur cet été, en mots et en images.

Travaux dans le Bois Lejuc : l'Andra doit tout reprendre à zéro

Le 1^{er} août 2016, la justice avait déclaré illégal le défrichement sans autorisation de 7 hectares de feuillus et sommé l'Agence de remettre le Bois en l'état ou de régulariser la situation. Pour se remettre dans les clous, celle-ci s'était donc enquis auprès de l'Autorité environnementale de la nécessité d'effectuer une étude d'impact pour les défrichements passés et futurs, ainsi que pour des forages... En novembre, l'Autorité environnementale avait dispensé l'Andra d'étude d'impact. La préfecture s'était alors empressée de préparer une autorisation permettant la reprise du défrichement dès que possible.

Mais suite à un recours gracieux déposé mi-juin par les associations, le 28 juin, l'Autorité environnementale est revenue sur sa décision. Les forages devront faire l'objet d'une étude d'impact. Quant à l'autorisation de défrichement, elle est bonne à mettre au placard. Le Bois Lejuc ne sera pas rasé de sitôt !

Sûreté de CIGÉO : les organismes de sûreté mettent en exergue d'importantes lacunes

Le 4 juillet, suite à une demande de notre avocat, l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) a dû rendre public son avis sur le Dossier d'option de sûreté de CIGÉO. Cet avis confirme les problèmes que les associations dénonçaient depuis bien longtemps et que l'Andra cherchait soigneusement à dissimuler.

Ainsi, l'architecture du stockage ne permet pas de limiter les rejets de radioactivité dans l'environnement. La surveillance du site pendant son exploitation pose également question. Par ailleurs, la possibilité de récupérer des "colis" de déchets en cas d'accident

n'a pas été étudiée. Surtout, le fait de stocker des déchets bitumineux, ainsi que d'autres qui dégagent des quantités colossales d'hydrogène, peut mener à un incendie souterrain débouchant sur d'importants rejets radioactifs en surface !



Pour l'IRSN, ces risques, s'ils ne trouvent pas de parade, pourraient remettre en question la conception même du projet et sont dans tous les cas susceptibles de repousser à une date indéterminée le dépôt de la Demande d'autorisation de création de CIGÉO. L'Andra a d'ailleurs reculé cette échéance de 2018 à 2019, officiellement pour procéder à certaines "optimisations", mais prétend rester confiante. Or, comme le soulignent des experts indépendants, ces problèmes ne constituent que la partie émergée de l'iceberg. Il est donc inutile de poursuivre de nouvelles recherches, qui n'aboutiraient qu'à confirmer les défauts de CIGÉO.

À la suite de l'IRSN, l'Autorité de sûreté nucléaire a elle-même exprimé des "réserves" sur la sûreté de CIGÉO. Ne présageons de rien, mais l'autorisation n'est pas pour demain !

Un site néolithique découvert à Bure

Lors des fouilles réalisées en 2016 entre les communes de Bure et Saudron, les scientifiques de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ont découvert une enceinte néolithique remontant à la première moitié du IV^e millénaire. Sa surface de 35 hectares en fait un site exceptionnel, sans équivalent pour le Bassin parisien.

Une enceinte néolithique remontant à la première moitié du IV^e millénaire a été découverte entre Bure et Saudron. Sa surface de 35 hectares en fait un site exceptionnel.



Cette découverte présentait une opportunité inédite pour recueillir de nouvelles informations sur cette période. Mais la Sous-Direction de l'Archéologie, passant outre l'avis des agents en charge du dossier et celui des experts, a refusé qu'une fouille intégrale soit menée. Une décision politique destinée à limiter les fouilles, pour ne pas retarder les travaux de CIGÉO ?

Notes :

I : Voir sur www.change.org :
"Enceinte néolithique de Bure-Saudron :
fouille préventive ou destruction
programmée ?"

Pour dénoncer ce choix, plusieurs universitaires ont lancé une pétition en ligne¹ qui a déjà recueilli plus de 3000 signatures, donnant une audience inédite à un débat qui aurait pu rester entre spécialistes. Ce coup de projecteur amènera-t-il les autorités à revoir leur décision ? Dans tous les cas, l'Andra devra désormais compter sur l'opposition des archéologues...



Beau succès pour le festival des Bure'lesques !

Pari réussi pour le festival des Bure'lesques, qui a tenu sa première édition du 11 au 13 août près de Bure ; malgré la présence très insistante de la gendarmerie et une météo capricieuse, près de 1200 personnes sont venues s'informer et se détendre lors de ce temps fort militant. Habitant.e.s de la région, militant.e.s et sympathisant.e.s sont venu.e.s de partout en France, et même d'Allemagne, de Suisse, d'Italie : la diversité des participant.e.s était un reflet de la diversité des opposant.e.s à CIGÉO.

Sous les chapiteaux, les conférences se sont succédé, pour mettre en exergue les risques du projet CIGÉO, mais aussi, plus largement, les pollutions liées au nucléaire. Des aspects moins connus de la région ont été abordés, comme les déchets laissés par la Grande Guerre ou les multiples projets liés à l'industrie nucléaire qui cherchent à s'implanter en Meuse et Haute-Marne. Concerts (scène rap, electro, flamenco...) et spectacles (cirque, théâtre...) ont permis à tous d'alterner les temps informatifs et festifs.

Le festival s'est terminé par l'inauguration du tipi "Bois Debout", destiné à symboliser la solidarité avec les personnes qui occupent actuellement le Bois Lejuc pour le protéger de la destruction. Composée de centaines de planches de couleur, cette cabane a été recouverte de messages et dessins poétiques, humoristiques ou revendicatifs composés par les participant.e.s tout au long du week-end. Puis le dimanche après-midi a été dévoilée la photo de Nicolas Hulot issue de la photopétition "CIGÉO, je dis non !". Le ministre de la Transition écologique et solidaire est en effet l'un des signataires !



15 août à Bure : une manifestation sous haute tension

Le 15 août 2017, un cortège d'un millier de personnes se rassemblait à Bure. On n'avait jamais vu autant de monde dans le petit village, pour une manifestation non déclarée. Face au cortège, la Préfecture a choisi délibérément une stratégie d'asphyxie et d'agression. Le dispositif policier était deux fois plus important que celui mis en place lors de la manifestation du 18 février 2017, à savoir qu'une quinzaine de fourgons de gendarmes mobiles ont été comptabilisés, ainsi qu'un canon à eau.

Le trajet de la manifestation, partant en direction de Saudron était pensé précisément pour éviter la "zone rouge" fortifiée (vers le laboratoire de l'Andra) et les affrontements. L'objectif était de se rendre sur un grand terrain entre le village de Saudron et de l'Espace Technologique (autre bâtiment de l'Andra), afin de rendre visible le site néolithique que l'Andra aimerait bien voir disparaître !

Blocage en sortie de Bure

Cependant la préfecture a tenté de provoquer délibérément l'affrontement à peine 100 m après le départ de la manifestation. Mais plutôt que de tomber dans ce piège, les manifestant.e.s ont intelligemment choisi d'éviter la confrontation et de faire un détour de 4 km à travers champs pour atteindre le terrain envisagé. À deux pas de l'objectif, plusieurs fourgons de gendarmes mobiles et un canon à eau ont été de nouveau déployés, et les premiers tirs de lacrymos envoyés, rendant inévitables les affrontements...

Outre les pluies de lacrymos et l'usage du canon à eau, la police a utilisé des lanceurs de balle de défense, notamment au-dessus de la ceinture (ce qui n'est pas "légalement" autorisé), provoquant des blessures sur plusieurs personnes. Mais également de nombreuses grenades de désencerclement ou assourdissantes ont été tirées, entraînant de lourdes blessures.

Les équipes "médecins" ont dénombré plus de 30 blessés et 3 hospitalisations, dont une pour blessure très grave. Un manifestant, Robin, a eu le pied déchiqueté après l'explosion d'une grenade type "GLI-F4", entraînant une triple fracture ouverte sur les os métacarpiens. Une blessure très complexe, car le plastique de sa chaussure a fondu sur la plaie béante. Il a failli perdre son pied.



Une stratégie répressive de plus en plus brutale

Il est loin le temps où la stratégie de l'Andra et de la Préfecture se résumait à ne pas faire de vagues pour éviter de rendre visible la contestation du projet. Depuis quelques mois la stratégie policière évolue vers un tournant de plus en plus agressif : intimidations et provocations au quotidien, asphyxie directe des manifestations, blessés graves. Bien loin de se cantonner à protéger le laboratoire et les autres infrastructures comme c'était le cas par le passé, les gendarmes ont reçu l'ordre de venir directement au contact des manifestant.e.s, pour apeurer les gens, favoriser la division, blesser, mutiler...

10 septembre : rassemblement à Bar-le-Duc

Suite à la manifestation du 15 août, un rassemblement a été organisé afin de soutenir Robin, réclamer l'interdiction des grenades dites "assourdissantes", et dénoncer la violence des forces de l'ordre.

La grenade aurait pu le tuer, lui ou un autre, si elle avait explosé près de sa tête, comme cela a été le cas pour Rémi Fraisse, mort à Sivens d'une grenade offensive. Ce type de grenade comportait 100g de TNT. La GLI F4, grenade assourdissante qui a touché Robin, en contient 25g. Quelle différence y a-t-il, à en juger par les blessures profondes et irréversibles infligées ? Aucune, cela dépend juste de l'endroit où tombe la grenade.



Malgré cette tragique actualité, le gouvernement vient de commander pour 22 millions d'euros de grenades lacrymogènes et explosives en tout genre, disant "commander l'arsenal nécessaire pour 4 ans de maintien de l'ordre". Cette annonce, à quelques jours du coup d'envoi d'un nouveau mouvement social d'ampleur contre la casse des acquis sociaux, a un goût amer.

12 septembre : rassemblement de soutien pour le procès de Jean-Pierre Simon

Jean-Pierre Simon, agriculteur à Cirfontaines (Meuse), était convoqué au tribunal de Bar-le-Duc. Son crime ? Avoir mis son matériel agricole à disposition des personnes qui, en juin et juillet 2016, ont occupé le Bois Lejuc, près de Bure, où l'Andra avait commencé des travaux illégaux, préalables à la construction du site d'enfouissement. Le délibéré est fixé au 24 octobre 2017.



20 septembre : perquisition massive à Bure et dans les alentours

Il était 6h20 du matin quand les forces de l'ordre ont pénétré dans la Maison de la Résistance, fracturant la porte à l'aide d'un pied de biche et brisant des vitres. C'était le début d'une longue journée : il aura fallu 8h à la quarantaine de gendarmes pour fouiller, retourner et saisir une multitude de matériel, notamment informatique.

Au même moment à l'ancienne Gare de Luméville, un autre lieu de lutte près de Bure, ils étaient une quinzaine, accompagnés du procureur, pour faire leurs fouilles.

Puis ce sont des habitations privées qui ont été visitées, à Mandres, à Commercy, à Verdun... Et là encore, ils ont saisi du matériel informatique (portable, ordinateur, clé USB...).

Cette vague de perquisitions est une provocation supplémentaire pour essayer de pousser à bout l'opposition à la poubelle nucléaire, la diviser et l'isoler. La Préfecture, l'Andra, l'État tentent par tous les moyens, à grand renfort de répression et d'opérations massives, d'escamoter la faillite technique, économique, sociale du projet CIGEO, étrillé dans les mois derniers sur le terrain et les rapports techniques. Encore une fois, gageons que son effet sera l'inverse : renforcer notre mouvement.

La solidarité en réaction

Nous n'aurions jamais imaginé que la vague de solidarité puisse être si puissante, seulement quelques heures après ces perquisitions : à Paris, Colmar, Strasbourg, Nantes, Grenoble, Lyon, Angers, Bar-le-Duc, Nancy, Reims, Metz, Dijon, Toulouse, Commercy, Épinal..., des rassemblements spontanés ont été organisés, pour soutenir les copains et copines de Bure, et pour dénoncer les agissements des autorités et la répression subie.

Mélisande Seyzériat et Charlotte Mijeon

www.vmc.camp

CIGÉO : un mauvais projet, un principe inacceptable, un chantier à risques

Le 1^{er} août 2017, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a émis un projet de décision relatif au dossier d'options de sûreté de l'installation de stockage de déchets radioactifs Cigéo. Ce projet a été soumis à consultation du public durant un mois et demi¹. Deux experts en matière de sûreté nucléaire, Benjamin Dessus et Bernard Laponche², ont contribué à cette consultation³. Bernard Laponche nous livre ici un résumé de leur commentaire, nous offrant une analyse scientifique et technique qui met en lumière les failles fondamentales et glaçantes de ce projet d'enfouissement des déchets nucléaires.

La réversibilité du stockage, condition imposée par la loi, est de fait irréalisable par le choix de la couche d'argile qui "comprime" les colis de déchets irradiants.

Notes :

1 : <https://www.asn.fr/Reglementer/Participation-du-public/Consultations-du-public/Archives-des-consultations-du-public/Dossier-d-options-de-surete-Cigeo>

2 : Benjamin Dessus est ingénieur et économiste, président de l'association Global Chance ; Bernard Laponche est un polytechnicien, Docteur ès sciences (physique des réacteurs nucléaires), Docteur en économie de l'énergie, et a travaillé au CEA

3 : L'intégralité de ce commentaire est accessible sur le blog de Benjamin Dessus : <https://blogs.mediapart.fr/benjamin-dessus/blog/140917/des-avis-critiques-sur-le-projet-cigeo>

4 : Rapport n°2017-00013 de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire

5 : Équipe de revue internationale, sollicitée par l'ASN et organisée par l'Agence internationale de l'énergie atomique

6 : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, porteuse du projet Cigéo

7 : Callovo-Oxfordien, qualification précise de l'argilite de la couche géologique

8 : Haute activité

L'avis de l'ASN sur le dossier d'options de sûreté du projet Cigéo repose sur une étude de l'IRSN⁴ et sur une revue internationale par des pairs régulateurs. Ce rapport de l'ERI⁵ porte un rude coup au projet :

- ◆ **Sur les recherches encore nécessaires :** "... production et transport de gaz ; description du vieillissement des composants de l'installation de stockage au cours de la période d'exploitation, en particulier ceux des alvéoles de stockage ; incertitudes liées au temps de restauration des alvéoles de stockage et effet sur la dégradation des colis de déchets ; rôle des microbes et potentielle formation de biofilms au cours de la période d'exploitation ; conséquences de défaillances non détectées".
- ◆ **Sur l'écoulement de l'eau dans la roche :** "L'Andra⁶ doit considérer des mécanismes d'écoulement des eaux au sein du Cox⁷ dans le cadre de calculs de simulation hypothétiques pour renforcer la démonstration de la robustesse du système de stockage, en particulier les performances de la roche du Cox en matière de sûreté".
- ◆ **Sur un défaut de conteneur de déchets de haute activité :** "L'Andra doit justifier les raisons qui font qu'il n'est pas nécessaire d'inclure, dans le scénario d'évolution normale, un conteneur HA⁸ initialement défectueux ou un conteneur HA prématurément défaillant".
- ◆ **Sur le risque d'intrusion humaine :** "Conformément aux pratiques internationales, l'Andra doit traiter les scénarios d'intrusion humaine séparément des autres types de scénarios, en excluant tout jugement de probabilité d'occurrence".



© Patrice Latorre-LookaSciences

La réversibilité du stockage, condition imposée par la loi, est de fait irréalisable par le choix de la couche d'argile qui "comprime" les colis de déchets irradiants.

L'ensemble des faiblesses, des lacunes et des obstacles mis en évidence par les trois avis officiels (ASN, IRSN, ERI) conduit à une profonde remise en cause du projet Cigéo. Sans parler des coûts considérables d'une telle entreprise qui seraient évidemment, *in fine*, à la charge de nos concitoyens. La stratégie de gestion des déchets radioactifs a été conduite sur la base de choix – retraitement des combustibles, production du plutonium, différenciation discutable entre "matières valorisables" et déchets... – dictés par les producteurs de déchets. Elle doit être entièrement revisitée.

Le choix de l'enfouissement des déchets radioactifs en couche géologique profonde n'est pas acceptable. Il ne fait pas "disparaître" les déchets. Il les cache et impose de façon irréversible aux générations futures une pollution de la croûte terrestre à durée illimitée. La reproduction d'une telle solution dans des conditions incontrôlées ne pourrait qu'aboutir à la pollution à grande échelle des eaux souterraines dans de nombreuses régions du globe. La stratégie de gestion des déchets nucléaires doit être radicalement revisitée et la justification même de la production de l'électricité par l'utilisation de l'énergie nucléaire doit être réexaminée.

Bernard Laponche



Ça bouge dans le Réseau !

Quelques moments forts sur le terrain

Impossible de parler de tout, mais voici en bref quelques temps forts passés ou à venir, en complément des actions mises en lumière dans les autres pages de cette revue. Pour alimenter cette rubrique, merci d'écrire par e-mail à Mélanie Seyzériat, coordinatrice nationale des groupes et actions. Contact : mobilisations@sortirdunucleaire.fr

Le 12 juillet : on s'est invité aux congrès des nucléocrates !

Le 12 juillet à Paris, à la mairie du 6^e arrondissement, avait lieu une sorte de conclave des nucléocrates, organisé par un think tank au nom grandiloquent de "Forum mondial du développement durable" et une revue assez obscure, intitulée Passages. Toute la crème de l'industrie nucléaire était là : des représentants d'Areva, d'EDF, du CEA, d'Engie ou d'Alstom, mais aussi de l'Andra, le fossoyeur des déchets nucléaires, et une brochette d'anciens ministres et de hauts fonctionnaires rompus aux joies de l'atome. Heureusement, l'entrée était libre, sur inscription ! Ni une, ni deux, plusieurs militant.e.s étaient présent.e.s, dans le but de les embêter un peu ! Une grosse partie de la journée – avant de se faire expulser – ils ont posé plein de questions "poils à gratter" pour déstabiliser les intervenants, ont enfilé des masques de hiboux (symbolisant la lutte à Bure) lors de l'allocution de Gérard Longuet (sénateur LR pro-enfouissement), distribué de faux tracts de l'Andra... Et dehors, ils étaient une cinquantaine à faire du bruit et à déployer des banderoles pour dénoncer cette mascarade ! Les organisateurs n'étaient pas contents... Mais nous si !



© Réseau SDN

Du 6 au 9 août 2017 : une multitude d'actions contre les armes nucléaires

Cette année encore, le début du mois d'août a vu émerger un peu partout des actions contre les armes nucléaires, à l'occasion des commémorations des bombardements de Hiroshima et Nagasaki. Mais cette année, la mobilisation revêtait une tonalité historique ! En juillet, l'ONU se dotait d'un traité d'interdiction des armes nucléaires, il s'agissait alors de demander à la France, qui détient un des plus gros arsenaux du monde, de ratifier ce traité, ouvert à la signature à partir du 20 septembre.

Voici un retour sur les différentes actions, de Paris à Dijon, de Cherbourg à Montpellier...

À Paris, ils étaient une centaine de participant.e.s, dont une quarantaine de jeûneuses-jeûneurs. Dès le dimanche 6 août, ils ont investi la place de la République, le matin pour une cérémonie de commémoration du bombardement d'Hiroshima, en présence de Japonais et Polynésiens, l'après-midi pour une formation de clown-activiste. Leur présence était particulièrement visible notamment grâce au ballon dirigeable en forme de bombe qui flottait au-dessus des têtes.

Le lundi 7 et le mardi 8 août, le groupe a occupé la place Igor Stravinsky, à côté de Beaubourg. Le député polynésien indépendantiste, Moetai Brotherson, était présent en soutien. Puis l'action du mardi a consisté à entrer au siège du parti "En Marche" pour y donner un spectacle de clown. Le groupe a rapidement été délogé par une cinquantaine de CRS arrivés en urgence et a donc continué son spectacle devant le siège.

Le mardi soir, le film "La bombe et nous" était projeté à la mairie du 2^e, avec 70 participant.e.s.

Mercredi 9 août, la cérémonie de commémoration du bombardement de Nagasaki

a clôturé ces quatre jours d'actions, avec la danseuse Marie-Laure Vrancken dans un spectacle intégré à toute la cérémonie sur le thème de l'oiseau-grue de Sadako. Puis le repas de rupture du jeûne a été offert par la mairie du 2^e.



© Abolition des Armes Nucléaires

Suite à l'action clown au siège de "En Marche", un militant, Rémi, a été convoqué au commissariat du 13^e arrondissement le 8 septembre et a été mis en garde à vue presque 24h. Il sera jugé au tribunal de Grande instance de Paris le 15 décembre 2017 à 9h à la 28^e Chambre. Il a besoin de notre soutien à tou.te.s.

À Dijon, le collectif Sortir du nucléaire Côte d'Or a organisé quatre jours de mobilisation entre le centre du CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) de Valduc et la place Darcy, pour dénoncer la dangerosité de ce site qui entretient et modernise l'arsenal nucléaire français, et pour réclamer, là aussi, la ratification du traité international d'interdiction des armes nucléaires. Au programme de ces journées : minute de silence, lecture de textes et lâché de ballons, mais aussi l'installation d'un stand pour



© SDN 21

expliquer aux passants les enjeux du nouveau traité et des dangers de la bombe.

Là aussi, plusieurs participant.e.s ont jeûné pendant quatre jours, le repas de rupture du jeûne s'est fait sur la Place de la Libération.

À Montpellier, ils étaient une trentaine de participant.e.s aux jeûne-actions, installés sur la place de la Comédie, avec une excursion à la Grande Motte pour sensibiliser les vacanciers : pas de trêve militante même pendant l'été ! 2000 tracts ont été distribués ! Enfin, une soirée-débat a été organisée en présence du général Francis Lenne. Ce dernier a récemment sorti un livre *Le deuil d'Hiroshima* où il dénonce la dissuasion nucléaire et la manière compulsive de production des armes nucléaires depuis la Guerre Froide, pour arriver aujourd'hui à un arsenal mondial de 16 000 têtes nucléaires (voir son interview dans notre n°73). L'ancien général a bien évidemment pris position en faveur du traité d'interdiction.



© Nah-Hague

À Cherbourg, ils étaient sept membres du collectif Nah-Hague (Nagasaki-Hiroshima-La Hague) rattaché au mouvement "Abolition des armes nucléaires", à s'être réunis sur la place Charles de Gaulle pour commémorer les victimes de la bombe nucléaire et appeler au démantèlement de notre arsenal.

Il était 8h15 le 6 août à Brest, à l'heure exacte du bombardement de Hiroshima, lorsque les militant.e.s breton.ne.s ont levé le pavillon de leur modeste bateau de la paix, qui a ensuite fait une petite promenade dans la rade. Une action très symbolique alors que Brest accueille la base de la Marine française pour les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins.

À Tours, les jeûneurs ont organisé deux temps les 6 et 9 août pour commémorer la mémoire des victimes de Hiroshima et Nagasaki. Des cérémonies émouvantes et marquantes.



© Le Télégramme

Mais bien évidemment, la mobilisation ne s'est pas arrêtée aux frontières françaises, des mobilisations avaient aussi lieu en Allemagne, aux USA, au Royaume Uni, au Togo... Maintenant, il faudra mettre tous nos efforts pour que la France monte dans le train de l'histoire et ratifie le traité international d'interdiction des armes nucléaires !

La 4^e rando de "mémoire de Plogoff" s'est terminée en beauté !

Plogoff reste dans la mémoire des antinucléaires comme une des plus grandes victoires de notre lutte. Entre 1978 et 1981, une gigantesque mobilisation faisait plier pour la première fois l'État sur un projet d'aménagement du territoire, pourtant jugé "d'intérêt général". Au plus fort de la lutte, le 24 mai 1980, ils étaient 150 000 manifestants à se réunir à l'occasion de la clôture de l'enquête publique qui devait sceller le sort de la fameuse baie des trépassés.

Depuis quelques années, le collectif "mémoire de Plogoff" organise des activités pour se souvenir de cette lutte victorieuse, et se rappeler que ce magnifique territoire aurait pu être souillé. Ainsi, le 27 août, la 4^e randonnée du collectif réunissait quatre-vingts personnes. Les participant.e.s ont d'abord pris la direction de Feutenen-Aod et pique-niqué près de la chapelle Saint-Michel, à Lescoff.

Puis à l'issue de la promenade, ils se sont rassemblés sur la plage pour dessiner un mandala géant de 50 mètres de diamètre, où l'on retrouvait les éléments terre, feu, vent et eau, ainsi que des dessins et messages personnels, tout cela sous la houlette de l'artiste Émilie Vincent. Outre la mémoire de cette lutte, ce rendez-vous a permis d'aborder d'autres sujets comme celui du démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis. À noter que cette journée a été filmée dans le cadre d'un documentaire de Dominique Agniel sur la lutte de Plogoff et ses prolongements jusqu'à aujourd'hui.

Comme quoi, Plogoff n'a pas fini d'être sous le feu des projecteurs !



DR

Le Jeu des 1000 becquerels, une action 2 en 1

Les militants antinucléaires sont souvent confrontés dans leurs tractages à un manque d'intérêt certain pour le sujet, qui les décourage profondément. Le groupe Arrêt du nucléaire 19 vous présente ici une nouvelle action, qu'il a créée dans un double objectif : toucher un large public et militer en s'amusant.

Pas facile d'élargir notre audience, de rallier la population à notre lutte. Le nucléaire est un sujet anxio-gène et déprimant. Le plus grand nombre préfèrent ne pas trop regarder de ce côté-là car c'est la plongée vers la sinistrose ! Convaincus, en général, qu'ils n'y peuvent rien, la plupart des gens n'ont pas envie de se prendre la tête. Ils fuient le problème pour conserver un peu de moral en ces temps incertains.

De plus, beaucoup de gens aujourd'hui ne lisent pas parce que c'est pour eux un trop gros effort. Comment faire passer l'information alors ?

Quand on observe autour de soi, on constate que ce qui obtient le plus d'audience aujourd'hui, ce sont les divertissements, le sport, la culture...

C'est pourquoi l'idée lumineuse a jailli dans l'esprit de l'un de nous de mettre au point une animation grand public qui se jouerait dans la rue, sur les marchés, les festivals, etc. sous la forme d'un jeu et plus précisément d'un quiz intitulé "Le Jeu des 1000 becquerels".

Le côté oral et ludique de ce divertissement permet de faire passer le message auprès d'une large partie de la population tout en y prenant plaisir.

Le contenu du jeu et sa forme sont à géométrie variable. Ils peuvent fluctuer selon les moyens, les sensibilités et les envies de ceux qui souhaitent se l'approprier. C'est une trame sur laquelle la créativité des militants est invitée à s'exprimer.

Pour ma part, au travers de ce jeu, je souhaiterais faire prendre conscience aux gens qu'ils peuvent agir en créant des collectifs citoyens autour d'une prise de position.

Ils peuvent réclamer par exemple à leurs conseils municipaux un espace d'"expression citoyenne", de "consultation démocratique" (panneau d'affichage et page interactive sur le site de la mairie) qui leur permette de soumettre un texte à leurs concitoyens habitant sur leur commune et de poser des sujets à faire débattre par les élu-e-s.

Les ingrédients du Jeu des 1000 becquerels sont simples, il nécessite quatre personnes : un(e) présentateur(trice), convaincu(e) des bienfaits de l'énergie nucléaire, un(e) Professeur, enthousiaste défenseur de l'avenir radieux atomique qui ne jure que par le progrès et un(e) candidat(e), personne lucide et consciente des dangers de la mafia nucléaire ; sans oublier la claque qui, dans le



© Arrêt du nucléaire 19

public sert d'appât et donne le signal des applaudissements. Un décor peut être utilisé : pupitre flashy, brillant, avec écrit "Le GRAND JEU des 1000 becquerels".

Nous avons mené une première expérience il y a quelques années en le jouant à Tulle et à Brive (19) pour un public militant sous une forme plutôt "premier degré" assez didactique à l'occasion du Tchernobyl day.

Cet été nous nous sommes rencontrés à trois tout un week-end pour le réécrire en vue de le jouer à Paris, Place de la République, au moment du Forum Social Mondial Antinucléaire (2-3-4 novembre 2017).

Cette réécriture collective a permis d'ouvrir nos champs de vision respectifs et de cibler notre discours. Le choix de la dérision nous a semblé plus efficace. Après une journée de répétition, nous avons tenté de le jouer sur le marché de St Céré (46) en faisant la part belle à l'improvisation.

Cette deuxième expérience nous a fait prendre conscience qu'il n'est pas si évident d'attirer et de retenir l'attention d'un public non militant, de créer un cercle comme on dit. Il faut être attentif à ce qui se passe autour de soi, à l'attitude des gens et aux signaux qu'envoient les "acteurs". Mais nous n'avons pas dit notre dernier mot car l'aventure est belle et nous enthousiasme !

Anne Meyssignac
Arrêt du nucléaire 19

Le Jeu des 1000 becquerels est une trame sur laquelle la créativité des militants est invitée à s'exprimer.

Extrait de la trame du Jeu des 1000 becquerels

L'animatrice : Chers amis de... (*nom de la ville*) BONJOUR !
Merci à tous d'être venus si nombreux pour participer au grand Jeu des 1000 Becquerels ! Bravo à vous !

Applaudissements de la Claque

C'est une grande première qui va se jouer ici, chez vous, à... (*nom de la ville*). Le but de ce jeu : vous questionner, vous instruire et vous amuser bien sûr ! Et sans plus attendre, j'ai le très grand honneur de vous présenter l'éminence grise du siècle, j'ai nommé l'illustre Professeur Proton, scientifique à la renommée internationale, voire inter-planétaire. On l'applaudit bien fort.

Applaudissements

Animatrice : Professeur merci. Merci de venir allumer, si je puis dire, notre petite lanterne. Un mot pour commencer ? Pour introduire le sujet, si je puis dire.

Professeur Proton : Excusez-moi, vous me parliez ?

Animatrice : Voulez-vous introduire le sujet, si je puis dire, Professeur ?

PP : Mais bien volontiers. (*Avec emphase*) Chers amis, bienvenue au Jeu des 1000 becquerels, le jeu qui vous explique comment l'énergie nucléaire est l'amie de l'homme depuis la nuit des temps et ce, pour l'éternité ! Et pourquoi nous devons, nous, les petites gens, les masses populaires, contribuer au maintien et au développement de cette énergie qui nous prépare un avenir radieux ! Ne sommes-nous pas avant tout des con - tribuables ? Ceux qui, dans l'ombre, humblement, finançons tout le bazar ! Et c'est avec émotion que je profite de ce jeu pour dire "Merci". Merci à vous tous mes chers con - citoyens. Que serait l'industrie nucléaire française sans vous ? Eh bien c'est simple : rien du tout.

Animatrice : (*enthousiasmée*) Que c'est beau ! Merci Professeur.

Applaudissements

Alors, que gagne-t-on à notre jeu ? Tout simplement, un formidable cadeau : une maison, oui, vous avez bien entendu, une maison tout confort, dans l'une des plus belles régions de France : la Champagne-Ardenne et plus exactement sur le canton de Ligny-en-Barrois dans le petit village de Bure. Ça fait rêver !

Applaudissements

Professeur, un mot sur Bure ?

PP : Bure est un village pittoresque situé près de Bar-le-Duc aux confins de la Meuse, ah ! La Meuse... destination de rêve pour les amoureux de la nature, à deux pas du Parc Naturel Régional de Lorraine, aux portes des vignobles de Champagne et à proximité des plus prestigieuses sources d'eau minérale française, Vittel et Contrexeville — C'est parfait pour cuver le champagne ! Ha ! Ha ! Ha ! Ha !

Animatrice : Merci Professeur. Je vous demande d'accueillir maintenant notre courageuse candidate !

Applaudissements

Ça va ? pas trop stressée ?

Candidate : Ça va.

Animatrice : Vous connaissez le Jeu des 1000 becquerels ?

Candidate : Pas du tout.

Animatrice : Eh bien c'est un QUIZ, (*soudain exaltée*) un QUIZ bleu blanc rouge, aux couleurs de la France car le thème de ce quiz eh bien justement, c'est notre fierté nationale, notre technologie d'excellence 100 % française, c'est ?... C'est ?... Professeur ne soufflez pas ! C'est l'énergie... ? L'énergie nucléaire bien sûr !

Applaudissements

Une petite question à notre candidate : si vous gagnez la magnifique maison de caractère en pays Barrois, vous déménagez tout de suite ?

Candidate : (*calmement*) Déménager ? Pour habiter au milieu d'une grande poubelle nucléaire ? Pas pour tout l'or du monde !

Animatrice : (*gênée*) Ha ! Ha ! Ha ! Quel sens de l'humour ! Professeur, vous ne riez pas ?

PP : Si si, je ris. Je ris de l'ignorance de cette dame, la pauvre ! Voyons Madame, tout va très bien aujourd'hui en pays Barrois : grâce au projet CIGEO à Bure, tous les déchets les plus radiotoxiques produits par nos centrales seront enfouis à 500 mètres sous terre ! Et en plus, ça crée de l'emploi ! Faites-moi confiance Madame : ces déchets ne posent aucun problème et vous savez pourquoi ? Eh bien parce que quand il n'y a pas de solution, il n'y a pas de problème ! Voilà. C'est la règle fondamentale, socle de notre société technologique "moderne". Nous ne sommes plus à la préhistoire que diable ! Avec l'ère atomique, la pensée évolue à la vitesse du neutron. Je suis bien payé, hum, je veux dire, bien placé pour vous le dire, je suis diplômé de l'école polytechnique Madame !

...

Pour recevoir la trame du Jeu dans son intégralité, contactez sortirdunucleaire19@gmail.com

Iwaishima, l'île des résistantes au nucléaire

Il y a trente-quatre ans, bien avant la catastrophe de Fukushima, les femmes de la petite île d'Iwaishima, au Japon, se sont élevées contre la construction de deux réacteurs nucléaires. Cette lutte n'a jamais faibli depuis. Grâce à leur combat, l'île, devenue le symbole de la résistance à l'atome, attire de nouveaux habitants et retrouve un avenir.

Atomi Akamoto et Shoko Yamamoto ramassent les feuilles de biwa, le néflier. Utilisées pour le thé, elles sèchent à même le sol. Les derniers rayons de soleil flirtent avec les brise-lames, projetant de longues ombres sur le port. Le clapotis de la mer de Seto, au sud du Japon, peine à troubler le silence de la petite île de pêcheurs d'Iwaishima. La récolte transportée à l'abri dans une resserre, les deux femmes se pressent pour regagner leur foyer à travers le village désert. Symbole des campagnes en voie de désertification d'un Japon vieillissant, l'île, avec ses 470 habitant.e.s compte aujourd'hui plus de maisons que d'âmes.

Pourtant, alors que le soleil s'est couché, les villageois.e.s sortent de chez eux/elles et affluent devant la petite coopérative de pêche. Pourquoi ? Parce qu'on est lundi ! Depuis 34 années, toutes les générations se retrouvent pour manifester, à 18h30 exactement, qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, ou qu'il fasse nuit noire, comme en cette soirée d'hiver ! Pancartes et calicots sont toujours de sortie contre un vieux projet de construction de deux réacteurs nucléaires, suspendu, mais pas enterré. Aujourd'hui, la déambulation pacifique tient plutôt du symbole et de l'habitude. Mais les héroïnes d'hier sont encore là. Shoko Yamamoto, 85 ans et le poing levé, est en tête du joyeux cortège de la... 1620^e manifestation, alternant slogans et discussions entre ami.e.s sur le parcours, dans les ruelles sinuant entre les murets de pierres traditionnels.

Les femmes représentent la majorité des membres de l'association des habitant.e.s contre la centrale, à laquelle 95 % de la population adhère. Elles sont aussi et surtout à l'origine de ce vigoureux et persistant mouvement contestataire.



Madame Nakamura, militante de la première heure.

© Fabrice Dimier

Tout commence en 1982, lorsque la mairie de Kaminoseki, la grande île peuplée de 3000 habitant.e.s à laquelle est rattachée Iwaishima, fait connaître son intérêt pour accueillir un projet de centrale atomique porté par la Compagnie d'électricité de Chūgoku (Chugoku Electric Power Company — CEPCO). Dans cette région, la promesse de création de 1500 emplois est mirifique et la perspective de redynamiser l'économie locale, inespérée. Le projet prévoit d'implanter les réacteurs sur la baie de Tamoura, face à l'île d'Iwaishima, à quatre kilomètres seulement de ses côtes. Le nucléaire est alors une "valeur sûre" pour le gouvernement. Pourtant, mille habitant.e.s d'Iwaishima, soit plus de 90 % de la population d'alors, signent une pétition pour demander l'arrêt du projet. Kazuo Isobé revient à cette époque d'une mission d'intérim à la centrale de Fukushima, où il avait été exposé aux radiations dans le cadre d'une intervention sur une fissure. Il est "terrifié", dit-il, quand il découvre le projet de CEPCO en face de son île, et alerte les habitant.e.s.

"On ne savait pas ce qu'était une manifestation quand nous, les femmes de l'île, avons fait la première. Mais on avait la volonté d'agir. Et c'est bien cela le plus important."

Ci-contre : 1620^e manifestation du lundi : ces femmes portent des bandeaux où elles s'affirment "totale-ment contre le nucléaire". En plus de 30 ans de lutte, la plupart d'entre elles n'ont manqué aucun de ces rendez-vous hebdomadaires.



© Fabrice Dimier

Les femmes d'Iwaishima, petites agricultrices ou épouses de pêcheurs, prennent la décision de défiler pour montrer leur désaccord avec le projet atomique. Toutes découvrent alors ce qu'est une manifestation ! Une première mémorable : la police les arrête pour... manifestation illégale. Elles rejoignent ensuite une association, afin de pouvoir continuer leurs actions dans les règles. Les rassemblements s'enchaînent et les modes d'actions se diversifient : occupations du site, achats de parcelles de terrain par les habitant.e.s pour obliger CEPCO à construire une avancée sur la mer afin de commencer les travaux... Tout est bon pour retarder le démarrage du chantier. Bien avant la catastrophe de Fukushima, avant même celle de Tchernobyl, ces femmes modestes et coupées du monde ont été non seulement avant-gardistes, mais aussi constantes dans leur engagement, au sein d'un Japon alors en toute confiance vis-à-vis du discours rassurant de l'État sur le nucléaire. Trente-quatre ans plus tard, elles sont toujours là.

Ci-contre :
Hiroko Sato et Atomi Akamoto.

"Notre cause est juste. Nous serons là jusqu'au bout. Si on se relâche, nous perdrons."

En février 2011 une centaine d'habitants d'Iwaishima rejoints par des militants antinucléaires demeurent 3 jours sur la plage, encerclés par quelque 600 gardiens et employés de CEPCO. Le projet de centrale est suspendu et deux semaines après se produisait l'accident de Fukushima.

La manifestation du jour prend fin. Les habitant.e.s se dispersent tranquillement vers leurs foyers respectifs. Shoko Yamamoto, la doyenne, Atomi Akamoto, la quarantaine, et Yû Kimura, qui a environ vingt ans, veulent prolonger la soirée ensemble autour d'une cérémonie du thé. Ces militantes de trois générations différentes évoquent les épisodes les plus virulents de la lutte. "L'histoire de ce combat a remplacé les histoires de familles sur l'île", observe Shoko Yamamoto en parcourant pour la énième fois avec ses amies le livre *Adieu CEPCO, Mémoires du combat contre la centrale*, qui retrace les exploits des héroïnes d'Iwaishima, dont elle fait partie. Shoko Yamamoto a participé à plus de mille "manifestations du lundi", mais surtout aux plus risquées. "J'ai passé trois nuits sur un bateau de pêche en 2005 pour empêcher les navires de la compagnie d'électricité d'accéder au site. Je m'en souviendrai toute ma vie", raconte-t-elle. "On pensait qu'on avait gagné, en 82, en achetant les terres, jamais je n'aurais



© Fabrice Dimitier

envisagé que l'on s'engageait dans une lutte de trente-quatre ans. Il faut transmettre cet esprit : nous prenons de l'âge et cela devient difficile pour moi de continuer à manifester le lundi", poursuit-elle. "On est là, ne t'inquiète pas", la rassure Atomi Akamoto. Yû Kimura, admirative, ajoute : "Vous êtes nos modèles, toi et les autres femmes de cette génération. Nous sommes toujours dans cette lutte, même si les tensions se sont relâchées aujourd'hui. L'exemple de nos aînées nous conduit à rester mobilisées afin que cette centrale ne soit jamais construite".

Le combat de ces femmes se transmet et se diffuse. Après la catastrophe de Fukushima, la réalisatrice japonaise Hitomi Kamanka tourne un documentaire sur la résistance de l'île, *Comme l'abeille qui fait tourner la Terre*. Son succès fait découvrir Iwaishima à l'échelle d'un Japon devenu massivement antinucléaire. Cette visibilité a transformé ce village d'irréductibles en lieu de pèlerinage des opposant.e.s à l'atome. Au lendemain de la manifestation, on aperçoit ainsi sur le port des élèves et leur instituteur, venu.e.s de la banlieue de Tokyo, soit à plus de 700 km de là, pour visiter l'île. D'autres ont dépassé la simple curiosité et transformé leur visite en installation à long terme. La lutte des femmes d'Iwaishima a attiré ainsi de nouveaux habitant.e.s, représentant un espoir pour ce territoire qui manque d'emplois et de perspectives économiques.

Dans la douceur boisée de son café écologique, Miki Hotta prépare le thé et les en-cas, pendant que Shiho Sato, la fille de la voisine, entonne une chanson en s'accompagnant à la guitare. La jeune femme guette le retour des bateaux par la lucarne qui donne sur le port. Il est midi et quelques pêcheurs passeront probablement se réchauffer près du poêle à bois autour d'une boisson chaude. Elle et son mari tiennent à soigner leur clientèle. "Ouvrir un café sur une île si peu peuplée tenait du défi financier et personnel", explique Miki Hotta, un peu rassurée par des débuts encourageants. Lors de la catastrophe de Fukushima, elle travaillait pour une grande marque de design. Le couple entend alors parler de la résistance héroïque des habitant.e.s de l'île. Fermement antinucléaires, ils quittent sans hésiter l'environnement ultra-urbain de Sapporo pour s'installer ici avec leurs deux enfants.



© Association des habitant.e.s contre la centrale

Pour Hiroko Sato, son mari et ses deux grandes filles, le déclic fut le même. Bien que résidant près de Tokyo, le couple est originaire de la région de Sendai, dévastée par le plus grand accident nucléaire de tous les temps. "Après Fukushima, beaucoup de gens parlaient d'Iwaishima. Quand j'ai vu le film de Hitomi Kamanaka, j'ai su tout de suite que c'était là qu'il fallait s'installer", explique Hiroko Sato en caressant son chat. "Je voulais vivre dans la nature. Nous sommes venus visiter l'île trois mois seulement après Fukushima. Dès que je suis arrivée, j'ai su que mon inspiration était la bonne. Ici c'est le Japon traditionnel. Il n'y a pas grand chose, pas beaucoup de travail, mais la solidarité est un modèle qui n'existe plus beaucoup ailleurs", explique-t-elle. Assistante maternelle de formation, elle travaille auprès des personnes âgées d'Iwaishima. "Je ne gagne pas beaucoup d'argent, mais nous cultivons nos légumes, mon mari pêche, et nous faisons du pain le dimanche ! Nous redoutions que l'ambiance soit un peu grave, que les stigmates de la bataille soient trop présents, mais non tout est léger, simple, positif. Le combat est devenu une habitude. Et visiblement ça préserve : les mamies d'ici ont une pêche d'enfer !" s'exclame Hiroko Sato.



© Fabrice Dimier

Depuis 2011, une à deux nouvelles familles s'installent chaque année sur l'île. Les irréductibles d'Iwaishima ont-elles gagné ?

Depuis l'accident de Fukushima, les dirigeants de CEPCO ne sont pas revenus prospecter sur l'île. Ailleurs au Japon, le redémarrage du nucléaire est pourtant en marche. Alors que la majorité des Japonais.e.s s'y opposent, deux centrales ont été remises en fonctionnement depuis 2015. Au moins pour un temps, Iwaishima devrait être épargnée : il semble en effet peu probable que la construction d'une nouvelle unité précède la réouverture des réacteurs existants. Mais le Premier ministre Shinzo Abe tient à ce projet de centrale dans sa région d'origine. La victoire des militantes n'est pas acquise. Mais elles sont bien décidées à rester mobilisées.

Et ces femmes ont d'ores et déjà accompli une prouesse : celle d'avoir redonné un avenir à leur île en explorant d'autres voies que celle du développement économique par l'atome. Grâce à leur lutte, la solidarité et la qualité de vie qu'elles ont su créer, Iwaishima s'est fait connaître et a su séduire une population nouvelle en quête de sens.

Fabrice Dimier

Quand elle ne s'occupe pas de personnes âgées, Hiroko Sato aide Atomi Akamoto à faire sécher sur le port le biwa, la feuille de néflier, une des productions majeures de l'île.

Ci-contre : Shoko Yamamoto (à droite), Atomi Akamoto (à gauche) et Yû Kimura, militantes de trois générations, partagent leurs souvenirs de la lutte.

Article initialement paru dans Femmes Ici et ailleurs n°17, hiver 2016



© Fabrice Dimier

Masue Hayachi, la mémoire de l'île

"Je suis si vieille que je ne peux même pas vous dire mon âge. Mais rassurez-vous : en ce qui concerne mon île, j'ai de la mémoire ! Je pourrais écrire un livre ou vous en parler toute la nuit", plaisante cette agricultrice probablement octogénaire née à Iwaishima. Malgré le poids des ans, elle arpenté encore les champs de néfliers toute la journée. "Même un incident mineur risque de tout contaminer : biwa, clémentine, daurades, riz... Qui achèterait les produits qui font vivre l'île dans ce cas là ? Les gens ne sont pas fous, et nous non plus, nous ne voulons pas être contaminé.e.s", s'emporte-t-elle. Elle se souvient des débuts de leur combat : "Vous savez, ici, on vit un peu renfermé.e.s. À l'époque, on ne savait même pas qu'il existait déjà autant de centrales au Japon. Nous n'avions pas de projet, nous défendions notre pré carré. Ensuite, nous avons élargi notre champ de vision en nous instruisant ensemble. Nous avons compris que l'État nous mentait".

Masue Hayachi a participé à la première manifestation. Elle a été de toutes les luttes, a souvent pris des risques. Sa plus grande peur ? C'était un mois avant la catastrophe de Fukushima, en février 2011. "La construction de la plateforme avait commencé dans la nuit. Tout le monde s'est réveillé à deux heures du matin. J'ai sauté dans un bateau. Nous avons passé deux jours en mer, dans l'épuisement et la frayeur. Il fallait bloquer à tout prix l'installation". Elle raconte alors les affrontements qui ont opposé 600 manifestant.e.s à 200 policier.ère.s, 250 gardes de sécurité et les responsables de CEPCO. "La peur et la lutte créent de vraies amitiés, des moments merveilleux. Nous nous sentons uni.e.s. Les causes communes rassemblent, c'est connu. Là, c'est notre terre que nous défendons : la peur n'est plus rien, elle est présente mais ne nous empêche pas d'avancer. Notre cause est utile et juste. Nous serons là jusqu'au bout, jusqu'à la tombe".



© Fabrice Dimier

Ce continent invisible des travailleurs du nucléaire

À l'occasion du 3^{ème} Forum Social Mondial Antinucléaire qui se tiendra à Paris les 2-3-4 novembre, le Réseau "Sortir du nucléaire" animera, aux côtés d'autres associations et collectifs, un atelier avec et sur les travailleurs du nucléaire, qui sont les premiers touchés par la dangerosité du nucléaire et sont bien sûr en première ligne en cas d'accident. Nous souhaitons partager avec vous le message qu'Annie Thébaud-Mony, sociologue de la santé et spécialiste des maladies professionnelles, a adressé à ce sujet aux participants du précédent forum antinucléaire, à Tokyo en 2016.

Ci-contre :
Annie Thébaud-Mony.

"Je voudrais vous parler de ce continent invisible des travailleurs du nucléaire, ceux qui font le travail et qui supportent les conséquences également invisibles d'un travail radioactif.

Environ 30 ans après le lancement du projet Manhattan aux États-Unis¹, une enquête est demandée par les autorités nucléaires à l'un des premiers épidémiologistes, qui travaille sur les maladies professionnelles, Thomas Mancuso. Il fait un travail remarquable de suivi des premiers travailleurs du nucléaire. En mars 75, il présente ses premiers résultats, d'abord dans des circuits scientifiques. Le risque de mourir d'un cancer chez les travailleurs exposés aux radiations se révèle 10 fois plus élevé que ce que laissaient présager les normes en vigueur ! Mais l'autorité nucléaire lui intime l'ordre de ne pas publier ces résultats, met fin à son contrat et lui confisque ses fichiers. Un incendie qu'on ne voudrait pas dire volontaire – mais pourtant – montre que 8 classeurs de dossiers de travailleurs sont brûlés. À partir de là, il n'y a plus aucune information sur les effets sanitaires concernant les travailleurs...

Le lien entre radioactivité et cancer est connu depuis les années 1960, mais les maladies radio-induites ne sont absolument pas prises en compte.

Notes :

1 : "Projet Manhattan" est le nom de code du projet de recherche qui produisit la première bombe atomique durant la Seconde Guerre mondiale. Il fut mené par les États-Unis avec la participation du Royaume-Uni et du Canada.



DR

travail avec les travailleurs statutaires qui vont uniquement avoir à préparer et contrôler les travaux, et toute l'activité réelle qui est supportée par ceux qui ne sont pas admis dans les statuts et qui travaillent pour des entreprises extérieures dans des conditions qui ne sont plus du tout les mêmes.

Cette division du travail entre les travailleurs statutaires et non statutaires est également accompagnée d'une autre division du travail, interne à la sous-traitance. Il y a ceux qui ont des tâches très importantes pour la sûreté, et là la radioactivité est relativement contrôlée. Ils sont plutôt moins exposés dans la graduation, ils sont à un niveau intermédiaire entre les agents statutaires et puis ceux qui vont faire les activités qu'on dit faiblement qualifiées. Je dirais que c'est du travail très qualifié mais très sous-estimé dans sa qualification, c'est le travail de décontamination, de nettoyage, de manutention, de calorifugeage, de robinetterie, de tri des déchets. Tout ces travaux, en fait, comme le résumait les travailleurs eux-mêmes, c'est prendre de la dose pour que d'autres n'en prennent pas.

En parallèle, se développe une très forte précarisation, soit avec des contrats très courts pour certaines tâches très coûteuses en dose, soit ils vont être extrêmement mobiles et ils vont alterner des périodes où ils sont employés dans le nucléaire et d'autres périodes où il en sortent car ils ont atteint la limite de dose. Et puis, là comme ailleurs, on veut faire des économies et les temps de maintenance sont de plus en plus courts, les obligeant à travailler dans des conditions très pénibles au niveau temporel et de l'exposition. On n'a pas de chiffres, on sait qu'en France on en a entre 25 000 et 35 000 – la fourchette est large – qui travaillent dans la maintenance des centrales nucléaires.



Ce qui se met alors en place, à peu près dans tous les pays nucléarisés, c'est la sous-traitance des travaux dangereux. Pour ce qui concerne les centrales, se développe une double division du

Cette organisation, on la retrouve dans les gestions post-accidentelles. Pour Tchernobyl, entre 800 000 et 1 millions de soldats, ouvriers, pompiers ont été appelés pour travailler sur le toit du réacteur 4, pour protéger l'Europe de la destruction. La plupart sont morts ou sont tombés malades dans les années qui ont suivi. Et toutes les autorités sanitaires les ont exclus de leurs statistiques des conséquences sanitaires de la catastrophe.

Toujours dans le nucléaire civil, il y a aussi les mineurs qui travaillent en amont de la chaîne. En France, les conditions de travail et la manière dont ont été gérées les suites de l'exploitation minière ont été catastrophiques, avec beaucoup de maladies radio-induites sans vrai bilan. Beaucoup plus invisibles encore, il y a les mineurs des pays africains que la France avait colonisés. Non seulement il y a des répercussions sanitaires très fortes, pour eux-mêmes, mais également pour les villages autour des exploitations minières, car aucune précaution n'est prise pour extraire l'uranium. Toujours en amont du cycle, avant de mettre le combustible dans les centrales, il y a ceux qui préparent le combustible. En France, par exemple la Comurhex à Narbonne, filiale d'Areva, recrute des sous-traitants pour faire le travail sous irradiation. Ensuite on a tout le problème du transport. Les travailleurs du transport sont totalement invisibles et bien souvent non contrôlés, même quand ils sont exposés. Et puis il y a tout le problème des travailleurs qui travaillent sur la gestion des déchets. Et là, pareil, il n'y a aucun chiffre, aucune visibilité...



DK

résultat est accablant ! Avec une exposition externe à très faible dose, sur la durée de la vie professionnelle, c'est à dire sur 30 ans, une exposition cumulée à 19,4 millisieverts (une dose inférieure à la dose recommandée par la commission internationale de radioprotection pour une année qui est de 20 millisieverts), les décès par cancer sont 2 à 3 fois plus élevés que ce qui était attendu. Donc non seulement ça prouve quelque chose qu'on connaît depuis longtemps, le lien entre radioactivité et cancer, mais ça prouve surtout qu'il y a un continent de travailleurs invisibles, dont les maladies radio-induites ne sont absolument pas prises en compte.

Je m'adresse à tous ceux et celles qui participent à cette première rencontre internationale, qui est une formidable initiative des militants japonais et que je tiens à remercier ici. C'est une opportunité pour nous de briser l'invisibilité de ces travailleurs, de leurs conditions de travail, des maux dont ils souffrent et dont ils meurent. Notre objectif premier dans le mouvement pour la justice pour ces travailleurs, c'est de briser l'invisibilité qui les entoure. Le deuxième objectif, c'est de rétablir le droit, le droit à la santé, à la dignité, à la justice. Et je crois que le forum social pourrait se mobiliser pour que soit brisée l'impunité des responsables, de cette catastrophe planétaire, qui atteint en premier lieu les travailleurs. Et que soit enfin brisée cette impunité, que les responsables industriels et politiques de cette catastrophe, qui est un crime, aient à répondre devant un tribunal pénal au niveau national et international !"

Notes :

2 : Le chercheur Thomas Mancuso a montré dans les années 1970 les liens entre l'exposition à faible dose des travailleurs du site nucléaire d'Hanford aux États-Unis et la mortalité précoce par cancer chez ces travailleurs.



BG

Il a fallu attendre pratiquement le début des années 2000, donc 30 ans après Mancuso², pour avoir une étude internationale de la mortalité par cancer, mais uniquement des travailleurs statutaires du nucléaire civil. Ont été exclus de cette étude les liquidateurs, les mineurs, la gestion des déchets, les transporteurs, mais aussi tout ce qui concerne le nucléaire militaire. Une étude extrêmement restreinte donc, sur une population de travailleurs très peu exposée. Je ne veux pas faire de procès d'intention, mais de la part des industries du nucléaire et des états nucléarisés qui ont financés cette étude, ils pouvaient espérer qu'il n'y ait pas de résultats significatifs en ne prenant que ces populations très peu exposées. Et pourtant, le

Annie Thébaud-Mony sera présente à l'atelier sur les travailleurs au forum social. Plus d'infos sur le FSMA en 4^{ème} de couverture. À l'heure où nous bouclons cette revue, le programme définitif n'est pas encore fixé. Pour connaître le jour et l'heure de cet atelier, rendez-vous sur

www.sortirdunucleaire.org/Forum-social-thematique-contre-le-nucleaire

La Suisse et la Corée du Sud s'engagent dans une sortie progressive du nucléaire

Cette année 2017 aura été riche en annonces importantes dans le monde concernant la transition énergétique : records de production et baisse de coût drastique pour les énergies renouvelables, mais aussi déclin confirmé du développement de l'énergie nucléaire dans le monde. Ainsi, deux pays encore tributaires de l'atome pour une part assez conséquente de leur consommation d'électricité ont décidé d'abandonner à moyen terme l'énergie nucléaire.

La Suisse adopte la Stratégie énergétique 2050 qui comprend l'abandon du nucléaire



Les citoyens suisses ont commencé à donner le ton le 21 mai 2017, qui restera dans l'histoire la date à laquelle la Suisse s'engage dans l'abandon total, mais progressif du nucléaire. La Stratégie énergétique 2050, assemblage de propositions votées en référendum, a été adoptée par plus de 58 % des votants.

Cette stratégie, qui vise à réduire la consommation d'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir les énergies renouvelables, inscrit par ailleurs dans la loi que la Suisse ne construira plus jamais de nouveaux réacteurs nucléaires.

En raison des bas prix de l'énergie et du développement très rapide des nouvelles technologies, les marchés énergétiques sont en pleine mutation à l'échelle mondiale. Le changement climatique a également des répercussions sur l'environnement, l'économie et la société. Avec la Stratégie énergétique 2050, le Conseil fédéral affirme vouloir répondre aux mutations en cours afin de continuer à garantir la sécurité de l'approvisionnement énergétique en Suisse. La stratégie sera mise en œuvre par étapes.

Les mesures concrètes qu'impliquent la mise en pratique de ce programme par le Conseil fédéral concerneront :

- ◆ la mise à disposition d'enveloppes aux collectivités pour moderniser l'isolation des bâtiments
- ◆ des bonus pour les industriels qui feront des efforts sur leur efficacité énergétique

- ◆ la réduction des émissions de CO2 par les véhicules
- ◆ un soutien accru pour l'installation de nouveaux moyens de production d'énergies renouvelables
- ◆ une enveloppe pour la recherche et le développement de solutions pour les renouvelables.

Près de 30 % de l'électricité produite en Suisse est actuellement d'origine nucléaire et les ressources hydroélectriques sont déjà exploitées à leur maximum, fournissant près de 60 % de la consommation nationale. Mais la forte densité en barrages pourrait permettre aussi de stocker les surplus de production d'énergies renouvelables par l'installation de nouveaux systèmes de pompage-turbinage STEP.

Le résultat de ce référendum est donc une bonne nouvelle, mais qui est cependant à relativiser concernant le futur immédiat. La Suisse exploite en effet encore cinq réacteurs nucléaires et notamment celui de Beznau I ; lancé en 1969, il utilise une cuve dont l'acier est parsemé de près de 1000 micro-fissures d'usure inquiétantes. Suite à un arrêt prolongé, il a été relancé en août 2017 par l'énergéticien Axpo qui prévoit par ailleurs de l'exploiter jusqu'en 2030 (60 ans !). C'est pourtant déjà le plus vieux réacteur dans le monde encore en activité... Le nucléaire suisse n'est pas réputé pour sa fiabilité, le pays a déjà connu un grave accident en 1969 dans l'installation expérimentale de la grotte de Lucens pendant lequel une partie du cœur du réacteur avait fondu.

La Suisse dit OUI!



Barrage du Sanetsch dans les Alpes bernoises.



© Ludovic Péron

L'association "Sortir du nucléaire Suisse Romande" se félicite du résultat de cette votation mais reste cependant "inquiète face à l'état des centrales existantes et appelle à une plus grande vigilance de la part des autorités". Le Collectif CONTRATOM dénonce quant à lui une ambiguïté : "la Suisse prétend sortir du nucléaire alors qu'elle tente une expérience de gériatrie des plus périlleuses."

Saluons tout de même cette étape politique largement adoptée par les citoyens, qui engage officiellement la Suisse dans un futur sans nucléaire, en espérant cependant qu'elle l'atteigne bien avant les 33 ans de délai que laisse cette votation pour atteindre ses objectifs...

Le nouveau président de la Corée du Sud se donne pour mission d'abolir l'énergie nucléaire dans son pays

20 juin 2017 : dans une mise en scène très préparée, Moon Jae-In, président démocrate de la Corée du Sud élu en mai 2017 et des enfants l'accompagnant, appuient sur des buzzers installés devant la centrale nucléaire de Kori. Ce moment officialise la fermeture du premier réacteur du pays lancé en 1977.

Cinq semaines après la prise de poste du nouveau président, cette décision importante confirme sa volonté de mettre en œuvre l'une de ses grandes promesses électorales, axée sur un revirement complet dans la politique énergétique de la Corée du Sud.

"Nous abolirons notre politique énergétique axée sur le nucléaire et nous nous dirigerons vers une ère de sortie du nucléaire. Nous annulerons complètement les plans de construction de nouveaux réacteurs en cours d'élaboration" proclame Moon Jae-in.



Les explosions nucléaires de Fukushima ont fait prendre conscience à la population coréenne que l'exploitation de l'énergie nucléaire n'est pas sans risques. En tant que pays le plus proche du Japon, la péninsule a dû faire face à des retombées radioactives d'iode 131 en 2011 et les autorités ont dû prendre des mesures pour interdire l'importation de nourriture en provenance des régions touchées du Japon. De puissants séismes ont récemment forcé KEPCO à l'arrêt d'urgence de quatre réacteurs, alimentant les inquiétudes sur la fiabilité des centrales existantes. De graves affaires de corruption ont aussi entaché la réputation des agences publiques du nucléaire autour de futurs projets. Un cocktail idéal pour faire changer les mentalités de l'opinion publique.

Certains responsables proches du lobby nucléaire se déclarent hostiles à la politique de Moon Jae-In. Espérons que celui-ci tienne bon face aux industriels. Il devra par ailleurs faire face à un autre problème très préoccupant : l'emballement de la crise nucléaire militaire qui sévit chez le voisin nord-coréen toujours officiellement en guerre avec le Sud. Partisan d'un rapprochement entre les deux sœurs ennemies, le nouveau président se voit obligé de laisser les États-Unis installer sur son territoire le bouclier anti-missile THAAD¹ qui pourrait exacerber la course aux armements dans le programme militaire du dictateur nord-coréen Kim Jong-Un.

"Nous abolirons notre politique énergétique axée sur le nucléaire et nous nous dirigerons vers une ère de sortie du nucléaire."

Moon Jae-in

Notes :

¹ : Terminal High Altitude Area Defense, système de missiles antibalistiques américain, en service depuis 2008.

Celui-ci souhaite également enclencher dans les mois à venir la fermeture rapide d'un autre réacteur nucléaire, celui de Wolsong I lancé en 1982. Mais au-delà de la fermeture des vieux réacteurs, le président se déclare pour l'abandon de deux réacteurs actuellement en chantier, Shin-Kori 5 et 6, et pour le remplacement progressif du nucléaire par les énergies renouvelables et des centrales au gaz. Son programme prévoit que les renouvelables fourniront 20 % de la consommation du pays d'ici à 2030 (contre seulement 4,7% aujourd'hui).

Changement de cap : les conséquences d'une prise de conscience post-Fukushima

Plus d'un tiers de l'électricité produite est actuellement d'origine nucléaire en Corée du Sud. C'est une surprise assez inattendue que cette annonce a fait résonner à l'international car le pays était jusqu'alors réputé pour son adhésion à l'atome. Le précédent gouvernement souhaitait en tout cas que l'énergéticien KEPCO puisse construire près de 80 nouveaux réacteurs dans le monde d'ici à 2030. L'expertise coréenne avait même permis à KEPCO d'emporter la signature face à AREVA d'un contrat de 40 milliards de dollars pour la construction de réacteurs aux Émirats arabes unis. Mais ces prévisions très ambitieuses étaient sans compter la catastrophe japonaise du 11 mars 2011...

Benoît Skubich



© Japan Times

키호기 영구정지 선포식

Les évacués de Fukushima

(2^{ème} partie)

Dans la revue 74 ont été abordées les questions de zonage et des droits associés ainsi que la situation actuelle vis-à-vis de la politique de retour des population évacuées de Fukushima ; voici la 2^e partie de cet article par Kurumi Sugita, anthropologue retraitée du CNRS

Ci-contre : Des enfants jouent à côté de déchets radioactifs à Fukushima.

Les sacs de déchets sont empilés partout, y compris dans les zones d'habitations, et sont même enterrés dans les jardins privés.

Les travaux de décontamination et le problème de radioprotection

Les ordres d'évacuation des personnes sont levés par les autorités lorsque la dose efficace¹ de radioactivité tombe au-dessous de 20mSv/an. Afin d'y arriver, des travaux de décontamination ont été réalisés principalement sur les habitations et leurs alentours immédiats. En dehors du fait que ces travaux n'ont pas été effectués de manière rigoureuse, il reste le problème épineux des déchets dont le volume atteindrait environ 22 millions de m³. Les sacs de déchets sont empilés partout, y compris dans les zones d'habitations, et sont même enterrés dans les jardins privés. De plus, les montagnes et les forêts n'ont pas fait l'objet de travaux similaires. Ainsi, la contamination se déplace avec le vent et la pluie, exposant de nouveau les résident-e-s à la radiation.

Dans la politique du retour, seule la dose de la radioactivité ambiante (en terme de Sievert/unité de temps) est prise en compte au détriment de la densité et de la concentration de la contamination de surface, notamment du sol (en terme de Becquerel/surface ou unité de poids).

Ainsi, la radioprotection ne cible que le risque de l'irradiation externe, celui de l'irradiation interne est laissé de côté. Or, les recherches récentes dévoilent l'émission de particules radioactives insolubles dans l'eau tout au début de l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi. Du fait que le césium est intégré sous forme de particules vitrifiées, il risque de demeurer longtemps dans le corps humain et dans l'environnement, aggravant ainsi les risques sanitaires liés à l'irradiation interne. Ces particules sont retrouvées non seulement dans l'environnement, mais aussi à l'intérieur des logements. Or, les travaux de décontamination sont réalisés seulement à l'extérieur (toit, gouttières, jardin, etc.)

Au Japon, selon la recommandation de la CIRP², la limite d'exposition pour le grand public est de 1mSv/an. La situation post-accidentelle dans la préfecture de Fukushima est dérogatoire. Selon la loi japonaise³, est définie comme "zone contrôlée



de radioactivité" une zone dans laquelle la dose effective due à la radiation externe risque de dépasser 1,3mSv par trimestre, ou dans laquelle la densité à la surface peut dépasser 40 000 Bq/m². Il y est alors interdit de boire et manger. Les enfants de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à y accéder, et même les adultes ne peuvent pas y demeurer plus de 10h. Au vu de cette loi, la situation de Fukushima semble illégale, car comme nous allons le voir, la radio-contamination révèle des chiffres bien supérieurs. Cette dérogation est rendue possible par l'état d'urgence nucléaire déclaré le 11 mars 2011, toujours en vigueur.

Selon les recherches du groupe civil de mesure⁴, dans la majeure partie de la ville de Minamisoma⁵ ainsi que dans le bourg de Namie⁶, la densité de contamination du sol dépasse largement 40 000Bq/m². À Namie, où l'ordre d'évacuation a été levé le 31 mars 2017, le maximum mesuré est de 6,8 millions de Bq/m², et il y a peu d'endroits où la densité est en dessous de 40 000Bq/m². C'est dans ces territoires hautement radio-contaminés que les populations civiles, y compris les enfants et les femmes enceintes, sont autorisées et encouragées à retourner.

Dans une grande partie du territoire de la préfecture de Fukushima, l'agriculture continue, même dans des régions dangereusement contaminées. On entend souvent les agriculteurs dire qu'ils sont la population la plus exposée à l'irradiation, car ils respirent les poussières radioactives tous les jours. Afin de réduire le transfert du césium aux produits agricoles, ils utilisent du potassium comme engrais. Ainsi, les produits absorbent plutôt le potassium que le césium. Cependant, cela ne signifie pas qu'il n'y a plus de césium dans le sol, et les agriculteurs continuent à être exposés à la radiation. De plus, il existe beaucoup d'endroits — routes secondaires, petits chemins, bâtiments agricoles —

Notes :

1 : Utilisée en radioprotection, la dose efficace mesure l'impact sur les tissus biologiques d'une exposition à une source de radioactivité. Elle prend en compte d'une part la dangerosité relative du rayonnement considéré et d'autre part la sensibilité du tissu irradié.

2 : Commission internationale de protection radiologique.

3 : Ordonnance sur la prévention des risques liés aux rayonnements ionisants.

4 : Groupe de citoyens réunis sous le nom de Fukuichi syuhen kankyo hoshasen monitoring project, un projet de mesure de la radioactivité environnementale autour de Fukuichi (Fukushima Daiichi).

5 : <http://nosvoisins311.wixsite.com/voisins311-france/single-post/2017/01/13/Les-niveaux-impresionnants-de-radio-contamination-%C3%A0-Odaka-Minamisoma>

6 : <http://nosvoisins311.wixsite.com/voisins311-france/single-post/2017/08/29/Pas-de-droits-de-lhomme-dans-Namie-%C3%A0-Fukushima>

On parle beaucoup de 20mSv/an, ce qui occulte le fait que la limite admise est 100mSv/vie. Or, dans la période qui a suivi l'accident, l'iode 131 n'a pas été mesuré. Par conséquent, nous ne savons pas à quelle irradiation initiale la population a été exposée. La quantité admise de l'irradiation additionnelle devrait donc être le minimum possible.

© CC-Géraud Bourmel-Lutopiquant édition 2016-franckushima.com



Partout au Japon, des évacué-e-s intentent des procès contre l'État et Tepco pour demander la reconnaissance des dommages subis et les compensations qui leur sont dues.

où il n'y a pas eu de travaux de décontamination. Or, il est quasiment impossible et irréaliste de travailler le sol avec la tenue de radioprotection, surtout en été. Il s'agit là encore de la déresponsabilisation des autorités qui transfèrent la gestion de la radioprotection aux individus.

L'attitude des autorités japonaises d'ignorer le risque de l'irradiation interne est constante. Pour autre exemple, lors de l'incendie forestier du bourg de Namie entre la fin du mois d'avril et début mai 2017, la stabilité des mesures de la dose (en termes de Sv) publiée par la préfecture fut diffusée largement par les médias, alors que des mesures de l'activité volumique des poussières dans l'air ambiant, indicateur plus directement lié à l'incendie et montrant le risque de l'irradiation interne, n'ont pas été diffusées aussi largement et ont été même occultées⁷.

Les luttes et les protestations des évacué-e-s et des sinistré-e-s

Notons ici quelques exemples symboliques de procès juridiques menés par des sinistré-e-s de l'accident. Partout au Japon, des évacué-e-s intentent des procès contre l'État et Tepco pour demander la reconnaissance des dommages subis et les compensations qui leur sont dues. Le Hidanren⁸ réunit ces parties civiles locales. Dans le procès Kodomo datsu hibaku saiban⁹, des habitant-e-s de Fukushima et des évacué-e-s ont agi conjointement pour demander la reconnaissance du droit des enfants à vivre dans un environnement sain et pour accuser les gouvernements central et de Fukushima d'avoir causé leur irradiation faute de les avoir évacué-e-s à temps. Des habitant-e-s et ex-évacué-e-s de la ville de Minamisoma ont intenté un procès pour demander le retrait du seuil de 20mSv/an pour la levée de l'ordre d'évacuation. Le procès Nariwai wo kaese, chiiki wo kaese¹⁰ a réclamé la restitution des métiers et des terres perdus à cause de l'accident nucléaire. Concrètement, il a demandé la remise en état de l'environnement, et la poursuite de la compensation pour les "dommages psychologiques" jusqu'à cette remise en état. Regroupant presque 4000 plaignants, il s'agit du plus grand procès, dont le jugement devrait être rendu le 10 octobre...

Le tribunal de la préfecture de Gunma a été le premier à rendre un jugement. Au mois de mars 2017, il a condamné le gouvernement et Tepco pour ne pas avoir pris les mesures contre le tsunami afin d'éviter l'accident. Ce jugement a donné espoir aux évacué-e-s, malgré le fait que la somme de la compensation requise n'était pas à la hauteur de leur demande. Les différents procès en cours arriveront à leur conclusion dans les mois qui viennent.

Pour revenir en France, rappelons que la CRIIRAD appelle à se mobiliser contre l'adoption de niveaux de référence très élevés pour la gestion des accidents nucléaires et de leurs conséquences¹¹ : comme à Fukushima, les autorités françaises ont retenu les niveaux de dose efficace les plus élevés possible : 100 mSv/an pour la phase accidentelle et 20 mSv/an pour la phase post-accidentelle.

Ainsi, la mobilisation pour la cause des sinistré-e-s de l'accident nucléaire de Fukushima Daiichi ne concerne pas que les populations locales : elle nous concerne nous aussi, qui habitons ici en France.

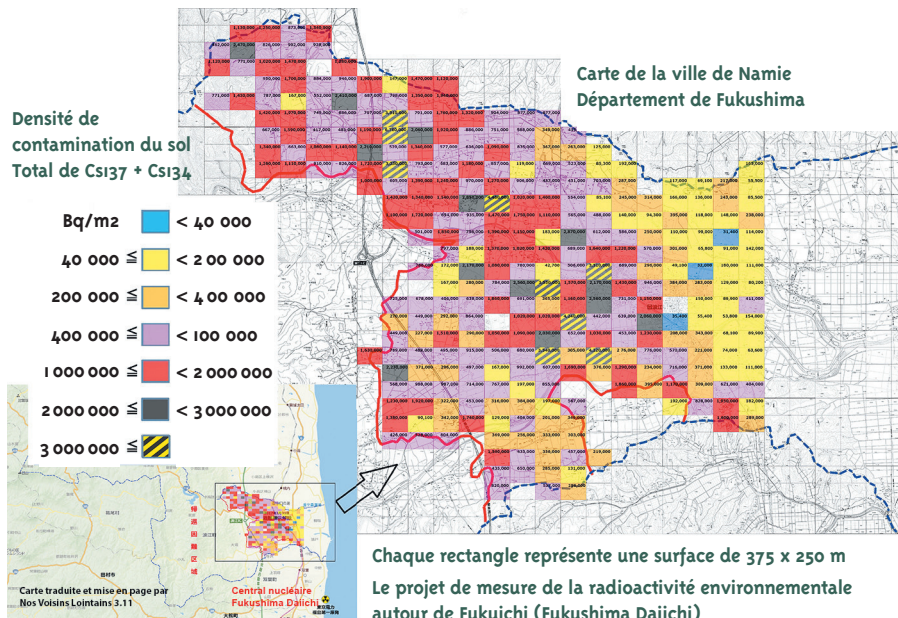
Kurumi Sugita

retraitée du CNRS, membre fondateur de l'association Nos Voisins Lointains 3.11

Notes :

- 7 : <https://fukushima311voices.wordpress.com/2017/05/16/government-reporting-on-nuclear-risks-examining-the-recent-forest-fires-in-fukushima-no-go-zone/>
- 8 : "Hidanren" ou "Genpatsu jiko higaisha dantai renraku kai" : Confédération des sinistrés de l'accident de la centrale nucléaire.
- 9 : Procès pour sortir les enfants de l'irradiation.
- 10 : "Rendez-nous nos métiers, rendez-nous nos terres"
- 11 : www.criirad.org/euratom/euratom2013-59-niveaux-exposition.html

Merci par avance de visiter notre site et si possible, de faire un don qui sera envoyé aux sinistré-e-s de l'accident de Fukushima Daiichi.
<http://nosvoisins311.wixsite.com/voisins311-france>



Le traité d'interdiction des armes nucléaires. Et après ?

Le 7 juillet 2017, à New York, 122 pays ont approuvé un traité d'interdiction des armes nucléaires que tous les États membres de l'ONU sont invités à signer et ratifier à partir du 20 septembre 2017. Il entrera en vigueur 3 mois après la 50^e adhésion d'un État au traité. La plupart des Français l'ignorent, mais c'est un événement d'une grande importance.

Ci-contre : 11 septembre 2001 :
Les bombes américaines
n'ont rien empêché...

À elle seule, la France,
avec ses 300 bombes
représentant 1,5 % de
la puissance globale,
pourrait faire un
milliard de morts.

La fin d'une exception

Après Hiroshima et Nagasaki, la course aux armes nucléaires engendrée par la guerre froide, qui mit à plusieurs reprises l'humanité au bord de la guerre nucléaire, atteignit au milieu des années 1980 le pic insensé de 70 000 armes (la plupart américaines et russes). En décembre 1987, le traité de Washington cosigné par Reagan et Gorbatchev amorça leur décrue en éliminant d'Europe les Forces Nucléaires Intermédiaires (dont SS20 et Pershing). Mais les quelque 15 000 bombes atomiques subsistant de nos jours pourraient encore anéantir 5 à 10 fois les 7 milliards d'humains. À elle seule, la France, avec ses 300 bombes représentant 1,5 % de la puissance globale, pourrait faire un milliard de morts (c'est ce que nos stratèges appellent notre "capacité de stricte suffisance").

Aujourd'hui, nombre de responsables politiques et militaires de tous les pays s'accordent à penser que le seul moyen d'éviter à coup sûr de nouveaux massacres atomiques serait d'éliminer jusqu'à la dernière toutes ces armes dites "de destruction massive", qui sont en fait des armes de crime contre l'humanité et pourraient en entraîner la disparition.



M. Gorbatchev et R. Reagan
signent le traité de Washington
le 8 décembre 1987

Notes :

1 : Texte du traité certifié conforme
(dans les six langues officielles) :
https://treaties.un.org/doc/Treaties/2017/07/20170707%2003-42%20PM/Ch_XXVI_9.pdf

2 : Résolution du 24 janvier
1946 (A/RES/1)

3 : Résolution 1653 XVI
du 24 novembre 1961

L'ONU avait prévu de les éliminer dès sa première résolution² et les a maintes fois dénoncées. Ainsi, "tout État qui emploie des armes nucléaires et thermonucléaires doit être considéré comme violant la Charte des Nations Unies, agissant au mépris des lois de l'humanité et commettant un crime contre l'humanité et la civilisation."³ Mais elles ne firent jamais l'objet d'une interdiction explicite ni d'un traité d'élimination, alors que les autres armes frappant sans distinction et par nature civils et militaires ont toutes été interdites : les armes biologiques en 1972, les chimiques en 1993, les mines antipersonnel en 1997, les bombes à sous-munitions en 2008.

Pourquoi cette exception ? Avant tout à cause du TNP.



La double nature du TNP

Le Traité sur la Non-Prolifération des armes nucléaires (TNP), conçu et signé en 1968 par les États-Unis, la Russie et le Royaume-Uni pour fermer les portes du "club nucléaire", entra en vigueur en 1970. À quatre exceptions près, tous les États de l'ONU en sont membres actuellement. Contre l'assurance de pouvoir développer les usages dits "pacifiques" de l'énergie nucléaire (art. 4) et de recevoir une aide technologique, les États sans armes nucléaires qui l'ont signé s'engageaient à ne pas s'en procurer tandis que ceux qui en avaient s'engageaient à négocier leur élimination "dans un délai rapproché" (art. 6). Les premiers tinrent leur promesse – sauf la Corée du Nord, qui profita du TNP pour produire du plutonium, s'en servir pour fabriquer clandestinement des armes, et se retirer du traité en 2002. Les seconds ne tinrent jamais la leur. De "comités préparatoires" en "conférences d'examen" quinquennales, les États nucléaires (et leurs alliés ou protégés) faisaient patienter les autres en promettant une élimination "step by step", "étape par étape", par une "approche progressive".

Le TNP, cette prétendue "pierre angulaire du régime de désarmement nucléaire", n'a donc jamais servi à désarmer. Il a fonctionné au contraire pendant des décennies comme un instrument permettant aux États nucléaires qui l'ont signé (USA, URSS et Royaume-Uni en 1968, France et Chine en 1992) de conserver leurs armes, ce à quoi ils ont réussi, et de préserver leur monopole sur ces armes en empêchant leur prolifération, ce à quoi ils ont en partie échoué, puisque quatre États ont rejoint le club des nations nucléaires, trois en s'abstenant de signer le TNP (Israël, Inde et Pakistan), un en l'utilisant pour s'armer (la RPDC, République Populaire Démocratique de Corée).

On peut donc se réjouir grandement de voir les armes nucléaires enfin interdites. Ce devrait être un grand pas vers la seule chose qui compte vraiment : leur élimination. Mais est-ce le cas ? Rien de moins sûr, hélas. Pour plusieurs raisons dont la plus évidente est qu'aucun des neuf États dotés d'armes nucléaires, pourtant concernés au premier chef, n'a pris part à la négociation du traité qui s'est tenue cette année à New York, au terme d'un processus vieux de 10 ans. Et aucun, à ce jour, n'a l'intention d'y adhérer, malgré la pression convergente d'une foule d'États non-nucléaires et d'ONG.

Un processus long et difficile

En 2007, un projet de convention d'élimination des armes nucléaires initié par le réseau d'ONG "Abolition 2000" et présenté par le Costa Rica était adopté par l'AG de l'ONU. Mais ce projet conçu par des États sans armes nucléaires concernait les États qui en étaient pourvus, lesquels n'avaient nulle envie de l'appliquer. La même année, une Campagne Internationale pour Abolir les Armes Nucléaires (ICAN) fut lancée par des médecins australiens, bientôt rejoints par de nombreuses ONG du monde entier. Encouragée par le discours d'Obama à Prague qui, le 5 avril 2009, appelait de ses vœux "un monde sans armes nucléaires", cette campagne mettant l'accent sur leur caractère criminel et catastrophique aboutit en 2013 et 2014 à la tenue, en Norvège, au Mexique et en Autriche, de trois conférences intergouvernementales, ouvertes aux ONG, sur "l'impact humanitaire des armes nucléaires" (c'est-à-dire leurs effets inhumains).



© JMM/ACDN

à composition non limitée pour faire progresser le désarmement nucléaire". Ce groupe se réunit trois fois à Genève en 2016 et adopta le 19 août, par un vote mémorable, une recommandation invitant l'ONU à convoquer en 2017 une conférence pour négocier un "instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète". L'AG de l'ONU prit cette décision le 23 décembre 2016 et la conférence se tint en deux sessions, du 27 au 31 mars et du 15 juin au 7 juillet 2017. Le traité d'interdiction en est le résultat. Mais il ne s'impose qu'aux États qui l'auront signé.

Boycott français



© NCD/WWF

On peut, certes, penser que la stigmatisation des armes nucléaires entraînera celle des États qui en possèdent, faisant peser sur eux une pression morale et politique qui les acculera à y renoncer. C'est être bien optimiste. Si ceux d'entre eux ayant signé le TNP ont pu bafouer pendant des décennies l'obligation qui leur était faite de les éliminer, comment se croiraient-ils tenus d'appliquer un autre traité qu'ils ne signeront pas ? D'autant que certaines de ses dispositions sont loin de les y inciter – mais ceci doit faire l'objet d'un autre article.

Un avenir incertain, une France bloquée et bloquante

La troisième conférence réunit à Vienne, en décembre 2014, 158 pays - dont les États-Unis et la Grande-Bretagne, au grand dam de la France qui mit tout en œuvre par la suite pour les faire changer d'avis. À l'issue de la conférence, le gouvernement autrichien prit l'engagement solennel de poursuivre avec tous les acteurs concernés "ses efforts pour stigmatiser, interdire et éliminer les armes nucléaires à la lumière de leurs conséquences inacceptables pour l'humanité et des risques qui leur sont associés". En mai 2015, quand, à New York, la 9^e Conférence d'examen du TNP échoua à produire une déclaration commune, "l'engagement de l'Autriche" devint "l'engagement humanitaire", reçut le soutien de nombreux États non-nucléaires, et entraîna la décision, par l'AG 2015, de créer un "groupe de travail

La France a pris quant à elle une part très active au boycott des négociations. Elle a incité les États qu'elle influence à ne pas y participer. Le 27 mars 2017, alors que s'ouvrait à l'ONU la première session de la Conférence, elle tenait avec les États-Unis et le Royaume-Uni une conférence de presse pour justifier leur refus de négocier. Le 7 juillet, à l'instant même où le traité était voté, ils le dénonçaient dans un communiqué commun affirmant leur intention de ne jamais y adhérer. Depuis, le nouveau président de la République a multiplié les signes de refus de tout changement ⁴. Il va donc falloir trouver la voie pour l'y contraindre.

Jean-Marie Matagne
contact@acdn.net

Ci-contre : Groupe de travail de l'ONU à Genève : le vote historique du 19 août 2016



© Kyodo

New York, 15 juin-7 juillet 2017 : Deuxième session de négociation du traité d'interdiction. À l'écran, Elayne Whyte-Gomez, ambassadrice du Costa Rica, présidente de la Conférence.

Notes :

⁴ : cf. www.acdn.net/spip/spip.php?article1084

Corée du Nord : la non-prolifération nucléaire prise au piège

Chaque jour apporte son lot de provocations. Le 3 septembre 2017, ce fut l'annonce d'un sixième essai nucléaire souterrain, bombe à hydrogène d'une puissance estimée de 200 kilotonnes (16 fois Hiroshima).

Même si les déclarations des dirigeants nord-coréens sur la capacité militaire de leur État contiennent des "intoxications médiatiques", force est de constater des "progrès" dans le développement de leur "force de frappe".

Une question se fait donc de plus en plus angoissante : un conflit nucléaire est-il redevenu possible avec toutes les conséquences planétaires qui seraient immédiatement engendrées ?

La Corée a connu la guerre, durant trois ans, du 25 juin 1950 au 27 juillet 1953. Elle opposa la République de Corée au Sud soutenue alors par les Nations Unies sous influence américaine, à la République populaire démocratique de Corée au Nord soutenue par la Chine et l'Union soviétique. Il en résulta le conflit le plus meurtrier depuis la capitulation de l'Allemagne et du Japon, avec même, la menace d'un bombardement nucléaire pour établir une barrière radioactive avec la Chine !



© Damien Sagoff / Reuters



Kim Jong-Un examinant le dispositif avant le 6^e essai nucléaire du 3 septembre 2017.

Cela ne s'oublie pas. Les Nord-Coréens, même s'ils jouent les bravaches, se considèrent comme encerclés et leurs dirigeants jouent la pérennité de leur régime.

Si guerre il devait y avoir, ce serait sans l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU. La Chine et la Russie opposeraient leur veto. Les intérêts chinois et russes sont géographiquement trop voisins pour qu'ils puissent accepter plus qu'une condamnation formelle de la Corée du Nord, laquelle ne pourra, sauf suicide collectif, s'engager seule contre les États-Unis et leurs alliés.

Des deux protagonistes, Donald Trump et Kim Jong-Un, le plus irresponsable et donc le plus

dangereux, n'est-ce pas celui qui mettra l'autre dans l'obligation de passer à l'acte et donc à la guerre tout court ?

Pour sortir de cet engrenage insensé dans lequel aucun chef d'État ne doit entraîner son pays, il n'est que deux voies complémentaires : l'ouverture de négociations et... l'abolition des armes nucléaires. À l'heure où nous bouclons cet article, la 72^e session de l'Assemblée générale de l'ONU est en cours, où ces questions sont nécessairement débattues.

On voit bien que ni les sanctions, ni la gigantesque force de dissuasion nucléaire des USA, ne bloquent la prolifération nucléaire et les menaces, et que la vanité des décideurs peut élever, jour après jour, le niveau des risques d'enclenchements irréversibles. Aucune puissance ne doit pouvoir décider seule du sort du monde, soit directement (comme il advint, en Irak, par la seule volonté des États-Unis), soit indirectement (comme le recherche la Corée du Nord, pour se faire reconnaître le statut d'invulnérabilité supposée des États dotés d'armements nucléaires).

Mais à la différence de la précédente crise de la prolifération nucléaire avec l'Iran qui s'est dénouée en juillet 2015 après douze ans de négociations, la Corée du Nord possède déjà la bombe atomique. Demander qu'elle mette fin à son programme nucléaire pour ouvrir des négociations ne peut que conduire à une impasse avec une prolifération accrue, ou... à la guerre.

Ne faut-il pas commencer par reconnaître cet état de fait pour pouvoir aborder la question qui fâche ? À savoir celle de l'article VI du Traité de non-prolifération (TNP), de l'engagement pris par les puissances nucléaires de négocier "de bonne foi" l'élimination de leurs arsenaux ?

C'est bien tout l'enjeu du traité d'interdiction des armes nucléaires qui concerne le droit des États non dominants à dire précisément le droit, un droit contraignant pour tous. Et l'obligation des États dominants à respecter la démocratie dont ils se réclament. C'est historique et pas seulement à cause de l'objet du traité.

Une course contre la montre, ou plutôt contre la mort, est engagée : si les 122 États (sur 193) qui ont approuvé le traité le ratifient à partir de cet automne, nous entrerons dans un nouvel âge des relations internationales, non pas celui où ce sont les plus forts qui ont toujours, in fine, le dernier mot mais celui qui mettra la sécurité humaine au cœur de ses préoccupations.

Jean-Pierre Dacheux et Patrice Bouveret

Article paru dans le bulletin n°267 de l'association Abolition des armes nucléaires - Maison de Vigilance

<http://abolitiondesarmesnucleaires.org/>

Vers une production d'électricité décentralisée ?

Le nucléaire implique un modèle de production et de distribution électrique très centralisé. Au contraire, le développement des énergies renouvelables est décentralisé, ce qui permet d'imaginer une relative indépendance des particuliers par rapport au réseau. Cet article présente différentes techniques d'autoconsommation et étudie dans quelles conditions leur mise en œuvre permet de les inscrire dans une démarche de décentralisation, selon les critères de la Cour des comptes.

Dans son évaluation du Paquet Énergie Climat publiée en décembre 2013, la Cour des comptes propose¹ : "Un autre type d'organisation, plus décentralisé, pourrait donc également apparaître, dans lequel les installations de production de petite capacité seraient raccordées directement au lieu de consommation... Pour l'instant, le choix du modèle centralisé n'a pas été remis en cause, mais, tant les contraintes d'adaptation du réseau, que le coût croissant des tarifs d'achat² pour la collectivité pourraient justifier le développement de l'autoconsommation."

L'autoconsommation est proposée par la Cour des comptes comme moyen d'optimisation du développement des énergies renouvelables pour la collectivité. L'extension de cette pratique conduit à une organisation plus décentralisée de la production électrique. Si le nucléaire a induit un modèle de production électrique très centralisé, les énergies renouvelables induiraient, selon elle, une production décentralisée.



DR

Autoconsommation de base

Lorsqu'il y a production et consommation sur le même site, le producteur peut choisir l'autoconsommation. Pour rentabiliser son installation, l'autoconsommateur dispose du produit de la vente du surplus et de la prise en compte de l'économie liée à l'électricité autoconsommée. Ce bilan dépend des tarifs en cours mais aussi du taux d'autoconsommation qui correspond au ratio entre l'électricité autoconsommée (non facturée) et l'électricité produite exprimé en %.

Ce taux est plus élevé si la consommation est sensiblement constante pendant la période de production⁴. Ainsi, un hypermarché, qui a un profil de consommation relativement régulier centré sur la journée, aura un taux d'autoconsommation élevé qui lui permettra vraisemblablement de rentabiliser l'installation uniquement par l'économie réalisée sur la facture d'électricité éventuellement complétée par la vente des surplus à un fournisseur d'électricité à un prix négocié⁵.

L'expérience montre que le taux d'autoconsommation des ménages est de l'ordre de 20%. Cette faible valeur est due à une consommation très irrégulière liée à l'utilisation ponctuelle d'appareils électroménagers (aspirateur, mixeur...) et de machines produisant de la chaleur ou du froid qui utilisent des thermostats (frigo, plaques et fours de cuisson, lave linge...). Ce taux, trop faible pour espérer une rentabilité sans tarif d'achat, peut être augmenté en reportant certaines consommations (lessive, filtration de piscines...) aux périodes ensoleillées. Le stockage est efficace, il peut se faire notamment avec des batteries ou sous forme de chaleur en utilisant le surplus pour alimenter un cumulus par exemple.



DR

L'ordonnance du 27 juillet 2016³ définit l'autoconsommation individuelle et collective. Le Code de l'énergie a depuis été modifié dans ce sens. L'ordonnance prévoit que le surplus, qui correspond à l'électricité qui n'a pas été consommée à l'instant précis où elle a été produite, soit vendu ou abandonné sans contrepartie.

Le mécanisme de soutien peut être supprimé dès que la "parité réseau" est atteinte, c'est-à-dire lorsque le prix de revient, amortissement compris, du kWh produit sur place devient inférieur au prix du kWh acheté sur le réseau. Cette parité réseau est pratiquement atteinte actuellement pour la production photovoltaïque. Nous limiterons notre analyse à cette technologie.

Notes :

1 : www.ccomptes.fr/fr/publications/la-mise-en-oeuvre-par-la-france-du-paquet-energie-climat page 210

2 : Le tarif d'achat du surplus dont il est question ici constitue une mesure incitative. Le prix du kWh aidé est très supérieur au prix de marché hors taxes et contributions divers. La différence est issue de la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE) prélevée sur chaque kWh acheté sur le réseau. Elle constitue une charge pour la collectivité des abonnés. La vente à un fournisseur au prix de marché serait une démarche commerciale normale.

3 : www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032938257&categorieLien=id

4 : Le taux d'autoconsommation est le ratio, exprimé en %, entre l'électricité autoconsommée et l'électricité produite. Pour une production de 1 000 kWh avec un taux d'autoconsommation de 20 %, 200 kWh sont autoconsommés et 800 kWh sont revendus. Le taux d'autoconsommation est d'autant plus élevé que la consommation est régulière. Imaginons un fer à repasser. Pendant quelques dizaines de seconde le fer chauffe, si la production est suffisante l'électricité utilisée est produite sur place. Le thermostat coupe l'alimentation, l'électricité correspondante qui est toujours produite mais n'est plus consommée part dans le réseau en tant que surplus.

5 : Un hypermarché a une consommation assez proche d'un particulier. Une consommation de fond (éclairage, ventilation, informatique) et des armoires frigorifiques équipées de thermostats. Mais il utilise un nombre important d'armoires frigorifique et leur compresseurs ne fonctionnent pas en même temps. La consommation constatée de cet ensemble de machines est proche de ce que donnerait un nombre beaucoup plus petit de machines dont les compresseurs fonctionneraient en permanence. Ce phénomène est appelé foisonnement par les professionnels. Si vous observez la consommation d'un immeuble de 100 appartements le foisonnement opère et donne une consommation plus régulière.

Autoconsommation avec stockage par batteries

Cette solution utilise un onduleur spécifique⁶. Elle est proche de celle utilisée en site isolé, mais la présence du secteur permet de sécuriser l'alimentation électrique et de prolonger la durée de vie des batteries⁷. Le but recherché ici est de lisser la consommation afin d'améliorer le taux d'autoconsommation : la batterie en se déchargeant permet de couvrir les pointes de consommation, elle se recharge dès que la pointe est passée réduisant ainsi le surplus. Cet objectif est atteint avec des batteries de capacité relativement modeste par rapport à ce qui est nécessaire dans le cadre de l'alimentation électrique des sites isolés. Les batteries sont chargées en priorité par les panneaux solaires ou par le secteur si l'ensoleillement est insuffisant.

Actuellement cette solution ne donne droit à aucune aide. À l'investissement prévu dans le cas précédent il faut ajouter le prix des batteries. Mais pour les particuliers l'électricité autoconsommée est nettement plus importante pour une même surface de panneaux. Les batteries conseillées sont celles qui sont utilisées pour les voitures électriques. Ce marché en pleine expansion laisse prévoir une baisse rapide des prix qui est déjà amorcée. Pour les particuliers et les petites installations, cette technique de production devrait devenir rentable dans un avenir proche.

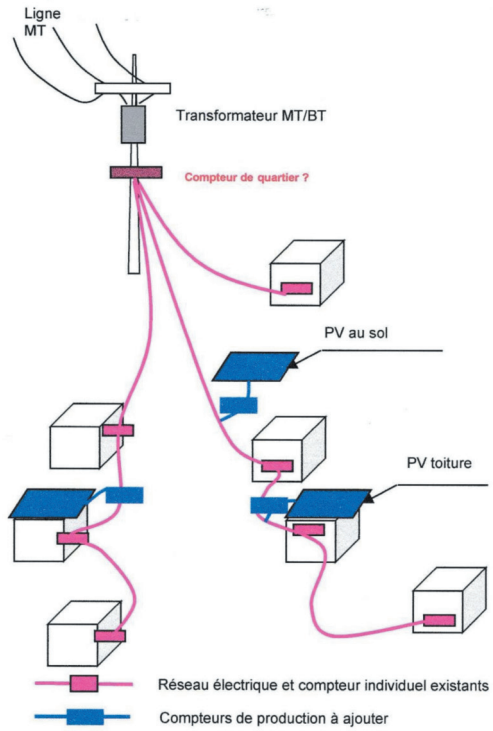
Parce qu'il n'y a pas d'injection de surplus dans le réseau cette technique est aussi appelée autoconsommation totale. Lorsque les batteries sont chargées, la production solaire est automatiquement ralentie. Le potentiel de production des panneaux n'est pas totalement exploité. L'association des deux dispositifs présentés ci-dessus permet d'éviter cette perte de production, qui est alors vendue, tout en restant conforme à la réglementation.



© David Tedesco

Autoconsommation collective

L'ordonnance permet "à des personnes physiques ou morales, réunies au sein d'une société, disposant de sites de production et/ou de consommation raccordés sur un même départ du réseau basse tension (BT - 220V), de partager la production selon des règles établies entre elles, via le réseau public d'électricité." Quels avantages procure l'autoconsommation collective ?



© Counry Energie Positive

L'autoconsommation collective, telle que définie par l'ordonnance du 27 juillet 2016, est facile à mettre en œuvre dans le cadre d'immeubles ou de lotissements gérés en copropriétés.

Notes :

6 : L'onduleur permet de générer courant alternatif à 50Hz. Un onduleur d'injection réseau permet le raccordement des panneaux solaires au réseau public. L'onduleur hybride est spécifique à l'autoconsommation avec batteries. Il alimente un réseau privé. Il est lui-même alimenté par des batteries qui sont rechargées en priorité par les panneaux solaires ou par le secteur. Lorsque la consommation est importante, l'onduleur est alimenté simultanément par la batterie et le secteur qui apporte le complément.

7 : La présence du secteur permet d'éviter aux batteries les décharges profondes et les courants trop forts qui réduisent leur durée de vie.

8 : Cette affirmation est justifiée par le foisonnement qui s'observe lorsqu'il y a un grand nombre d'abonnés. Voir la note relative à l'hypermarché page 27.

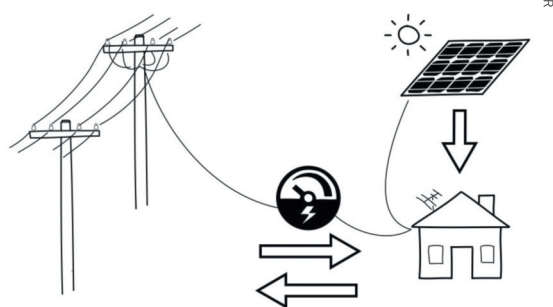
Il est parfois annoncé que l'autoconsommation collective permet d'augmenter le taux d'autoconsommation⁸. En fait, ENEDIS a élaboré un mode de comptage non discriminatoire entre autoconsommateurs individuels et collectifs. De ce fait au niveau de la facturation la notion de collectivité est abolie. Cette affirmation est donc fautive. L'autre avantage annoncé est qu'en se groupant les autoconsommateurs réduisent les investissements. C'est vrai, mais l'arrêté du 9 mai 2017, fait que les aides, qui sont liées aux capacités de production installées, baissent. Cet avantage est donc réservé aux grandes installations qui ne bénéficient plus du tarif d'achat.

L'autoconsommation collective permet de déporter les équipements de production en cas de situation défavorable (règles d'urbanisme, zone classée, mauvais ensoleillement, mauvaise orientation des toitures, esthétique ...). Elle est utilisable pour l'autoconsommation dans les immeubles ou les quartiers, mais aussi pour les professionnels dans des zones commerciales ou zones d'activités.

Net metering

Ce mode de comptage considère que la production non consommée immédiatement, qui est injectée dans le réseau, constitue une avance sur consommation. Pratiquement il suffit de comptabiliser la consommation et la production cumulées entre deux relevés. La facture est établie en retirant de la consommation ce qui a été injecté dans le réseau sur la même période. Si la production est supérieure à la consommation, le surplus est reporté comme avance pour le relevé suivant. Cette solution donne un taux d'autoconsommation de 100 % sans recourir au stockage. Elle permettrait un développement de l'autoconsommation sans tarif d'achat dès maintenant mais cette méthode n'est pas autorisée en France pour l'instant. Deux raisons

sont invoquées. La première est liée notamment à la diminution des recettes prélevées au titre du Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité (TURPE) qui sert à rémunérer les gestionnaires des réseaux de transport et de distribution d'électricité⁹. L'autre est que le prix de l'électricité sur le marché de gros variant selon les heures, le report du surplus produit en heures creuses vers des consommations en heures pleines pénalise les fournisseurs qui achètent plus chère l'électricité qu'ils fournissent en HP et n'incite pas l'autoconsommateur à reporter ses consommations aux heures creuses.



Ce mode de comptage permettrait de supprimer les tarifs d'achat pour l'autoconsommation y compris pour les particuliers et rend inutile l'autoconsommation avec batteries présentée ici. Il est adapté à l'autoconsommation individuelle ou collective. L'intérêt pour la collectivité de ce mode de comptage est tel que l'on peut espérer la mise en place d'un net metering aménagé qui puisse être accepté par tous.

Conclusion

Outre les avantages qu'elle produit pour la collectivité, l'autoconsommation s'adresse à un public nouveau qui ne cherche pas à réaliser un investissement productif mais qui souhaite seulement réduire sa facture d'électricité. L'autoconsommateur peut être un particulier, une entreprise ou une collectivité agissant à titre individuel ou collectif. En autoconsommation l'amortissement est tributaire de l'économie réalisée sur l'électricité achetée sur le réseau. Cette économie dépend du profil de consommation. Pour certaines entreprises la rentabilisation de l'installation sans vente des surplus est possible. Pour les particuliers la vente des surplus au tarif d'achat aidé est indispensable à ce jour. L'arrêté du 9 mai 2017 reprend le principe d'une réévaluation à la baisse du tarif d'achat tous les trimestres rendant l'autoconsommation de moins en moins intéressante pour les particuliers. Le net metering permet de supprimer le tarif d'achat aidé et de rendre l'autoconsommation plus attractive notamment pour les particuliers. S'il continuait à l'avenir à ne pas être admis en France, l'autoproduction avec stockage par batteries s'imposerait.

L'autoconsommation ne doit pas faire oublier que le chantier principal de la transition énergétique reste la sobriété énergétique.

Jean Defrenne

Notes :

9 : www.enedis.fr/tarif-acheminement

Bulletin d'abonnement et de parrainage

BR75

À renvoyer par courrier, accompagné de votre règlement par chèque, à : Réseau "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge 69317 Lyon cedex 04 Libellez votre chèque de règlement à l'ordre de Sortir du nucléaire.

- Je m'abonne à la revue trimestrielle "Sortir du nucléaire" pour 1 an (4 numéros). Je choisis :
 - l'abonnement standard au prix de 12 €
 - l'abonnement de soutien au prix de 20 €, pour aider le Réseau à diffuser la revue largement !
- J'offre un abonnement à un proche ou un-e ami-e pour 1 an (4 numéros), au prix "spécial parrainage" de 8 €, pour lui faire découvrir la revue "Sortir du nucléaire".
- Abonnement "petit budget" : je n'ai pas les moyens de payer un abonnement à votre revue, mais afin de me tenir informé-e, je souhaite la recevoir gratuitement pendant 1 an (4 numéros).

Indiquez vos coordonnées pour recevoir la revue. Merci d'écrire très lisiblement et en caractères d'imprimerie.

Mes coordonnées :

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postal :
 Commune :
 Pays (si hors France) :
 Courriel :

J'offre un abonnement à :

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postal :
 Commune :
 Pays (si hors France) :

Pour abonner plusieurs personnes, joignez leurs coordonnées sur papier libre et un règlement correspondant.

Bonnes nouvelles pour un avenir sans nucléaire !

Une première ferme hydrolienne



Le concept est inédit et c'est même une première mondiale ! La première ferme hydrolienne captant le courant de l'eau sera mise en service fin 2018 dans l'Ain, à Génissiat, non loin de la Suisse. 39 turbines (puissance totale : 2 MW) immergées dans le lit du Rhône produiront de l'électricité, à hauteur de 6 700 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 2 700 foyers. L'ambition est d'en faire une vitrine des nouvelles technologies, notamment pour répondre aux besoins de nombreux pays en voie de développement. Le projet, géré par la Compagnie Nationale du Rhône, a été retenu par l'Ademe¹ dans le cadre du programme des investissements d'avenir.

Notes :

¹ : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

La Wagabox du futur !

La Wagabox propose la valorisation du biogaz issu de la fermentation des déchets non recyclables enfouis sous terre. Parmi les 238 centres d'enfouissements de ces déchets non recyclables existants en France, certains vont jusqu'à produire de l'électricité à partir du biogaz récupéré mais les rendements sont faibles et dans 50 % des cas, le gaz récupéré est juste brûlé dans des torchères, ce qui gaspille une quantité importante d'énergie. La Wagabox, créée par une start-up grenobloise, apporte une alternative prometteuse : elle extrait de ce biogaz capté sous terre du biométhane pur à 98 %, un pourcentage qui lui permet d'être injecté directement dans le réseau de gaz naturel. La Wagabox prévoit de fournir 20 GWh de gaz par an, soit la consommation de 3 000 foyers. C'est de l'économie circulaire locale, en remettant dans le circuit l'énergie récupérée dans les déchets. La perspective est d'installer une centaine de Wagabox dans le monde d'ici à 2025.

Le premier parc éolien flottant au monde

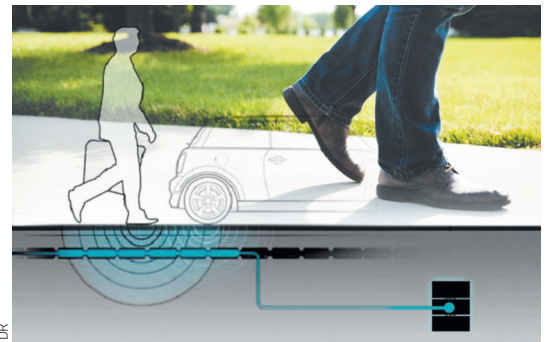


Le projet Hywind est un projet pionnier d'éoliennes flottantes, qui sera mis en place en Écosse ; il prévoit de repousser vers le grand large les zones maritimes de production d'énergies renouvelables, pour l'heure cantonnées au littoral proche de la côte. La technologie de l'éolien flottant devrait permettre de le développement offshore des renouvelables : les actuelles turbines à fond fixe ne peuvent être installées qu'à des profondeurs inférieures à 40 mètres, ce qui les rend inutilisables le long des côtes abruptes qui plongent rapidement à plusieurs centaines de mètres. Les parcs éoliens flottants fonctionneront, eux, dans des profondeurs

d'eau comprises entre 100 et 700 mètres, voire au-delà. Ils ont l'avantage d'éteindre les objections esthétiques soulevées par les riverains de nombreux littoraux où sont implantées des éoliennes maritimes. Certains pays comme la Grande-Bretagne ou la France y voient une chance de revenir dans la course mondiale aux technologies renouvelables. Le boom de l'éolien flottant est espéré pour la prochaine décennie même si, pour l'heure, il coûte deux fois plus cher que les techniques conventionnelles mais avec un rattrapage en terme de coûts attendu d'ici à 2030.

Une rue de Londres crée de l'énergie grâce aux piétons

Vous connaissez la piézoélectricité ? Non ? C'est tout simple. Il s'agit d'un système de dalles qui transforme, grâce à des capteurs, la pression des pas d'une personne en énergie électrique. À Londres, ce dispositif a été mis en place par la société Pavegen à Bird Street, une rue peu fréquentée du centre-ville. Les dalles placées au sol, qui recouvrent environ 10 m², suffisent à alimenter l'éclairage public. Si le succès est au rendez-vous, d'autres rues de la capitale anglaise pourraient à l'avenir être équipées. La piézoélectricité est une alternative intéressante au lampadaire photovoltaïque pour l'éclairage urbain par énergie renouvelable, notamment pour les zones peu ensoleillées.



Énergies renouvelables : la planète atteint une production de 2 000 GigaWatts

"La capacité des énergies renouvelables installées dans le monde a dépassé en 2016 les 2 000 gigawatts (GW), soit plus de trente fois la puissance du parc nucléaire français." Telle est la conclusion du dernier rapport annuel portant sur le statut mondial des énergies renouvelables (disponible en anglais sur le site <http://www.ren21.net/>). Concrètement, le solaire photovoltaïque compte pour environ 47 % de ces nouvelles capacités, suivi de l'éolien pour 34 % et l'hydroélectricité pour 15,5 %.

Insolite : une centrale nucléaire convertie en ferme photovoltaïque

Aux États-Unis, dans l'État du Tennessee, une ancienne centrale nucléaire a été convertie en ferme photovoltaïque. Au total, 3 000 panneaux solaires ont été installés pour une capacité de 1 MWh. C'est sur le site nucléaire abandonné à mi-construction de Phipps Bend que les panneaux, qui sont au nombre de 3 000, ont été installés. Ils couvrent environ six hectares de terre et peuvent orienter leur surface pour maximiser la quantité d'énergie reçue du soleil.



DR

100% d'énergies renouvelables en 2050 dans 139 pays

Une étude (conduite par Mark Z. Jacobson de l'université de Stanford aux États-Unis et publiée le 23 août dans la revue scientifique *Joule*) estime qu'il est possible de satisfaire la demande en énergie de tous les secteurs par les renouvelables en raison de leur rendement supérieur aux énergies fossiles sur l'ensemble de la chaîne de production. Il est possible de contenir la hausse de la température globale à 1,5°C et de créer 24,3 millions d'emplois grâce à une électricité produite par le vent, l'eau et le soleil à 80 % en 2030 et à 100 % en 2050 dans 139 pays. 4,6 millions de morts prématurées dues à la pollution atmosphérique seraient évitées d'ici à 2050. Ce scénario permettrait aussi à 4 milliards de personnes d'accéder à l'électricité. Les auteurs de l'étude estiment que les principaux obstacles qui empêchent d'y parvenir "sont d'ordre politique et social".

Site internet "Décrypter l'énergie"

Le site www.decrypterlenergie.org, une initiative de l'Association négaWatt regroupant des professionnels de l'énergie et des citoyens, s'est donné pour mission de battre en brèche toutes les idées reçues sur la transition énergétique, qu'on entend souvent pour justifier le non-développement des énergies renouvelables ou la poursuite du nucléaire. Avec des arguments sourcés et chiffrés, il apporte des démentis à des questions aussi diverses que "Les énergies renouvelables coûtent-elles trop cher ?", "Nos consommations d'électricité sont-

elles condamnées à croître inexorablement ?", "La sortie du nucléaire en Allemagne entraîne-t-elle une hausse des émissions de CO₂ ?". Une mine d'arguments et d'infos.

17 000 emplois créés chaque année en France par la rénovation thermique

D'après une enquête, le programme "Habiter mieux", de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), est à l'origine de 17 000 emplois créés ou maintenus chaque année en France. Ce dispositif d'aide permet de rénover énergétiquement environ 50 000 logements par an. Ces nouveaux emplois concernent surtout les artisans et entrepreneurs du bâtiment, mais aussi les emplois indirects (fabrication) et la maîtrise d'œuvre. Plus de 80 % des chantiers sont réalisés avec de l'emploi local.



DR

Des associations créent l'entreprise citoyenne CoWatt

Face au réchauffement climatique et à la raréfaction programmée des énergies fossiles et fissiles, notre modèle énergétique doit évoluer. Partageant les valeurs portées par négaWatt et Energie Partagée, les associations Alisée et Elise ont la conviction que les citoyen-ne-s doivent être acteur-trice-s de cette transition énergétique et non pas seulement spectateur-trice-s.



DR

Elles ont créé CoWatt, une société citoyenne en Pays de la Loire dont la mission est de permettre aux Ligérien-ne-s de devenir producteur-trice-s de leur énergie, en facilitant la réalisation d'installations renouvelables portées par des communautés (collectifs d'actionnaires) grâce à la prise en charge des démarches techniques, juridiques et administratives. La gouvernance est majoritairement assurée par les citoyen-ne-s, dans un esprit de réappropriation des moyens de production énergétique et de dynamisation des territoires par la relocalisation des retombées positives, notamment économiques.

Vite, des infos !

Le Réseau "Sortir du nucléaire" rencontre l'Autorité de sûreté nucléaire

Le 20 juillet 2017, une délégation du Réseau "Sortir du nucléaire" a été entendue durant 2 heures par le président, le directeur général adjoint chargé des centrales, le directeur chargé des équipements sous pression nucléaires et le responsable communication de l'ASN. Une première pour l'association qui souhaitait porter ses inquiétudes grandissantes quant à l'indépendance de l'ASN, la transparence en matière de sûreté, les limites du système déclaratif et l'EPR.

L'ASN nous a notifié avoir demandé des moyens humains supplémentaires (65 personnes), dont une large part serait dédiée à former une équipe spécialisée dans la détection des fraudes. Elle appelle plus de moyens pour les Commissions Locales d'Information et l'appui de parlementaires engagés, dont l'investissement peut être parfois limité par le caractère complexe des dossiers.

Elle admet que peu d'acteurs font preuve d'une grande transparence, et qu'elle doit souvent se substituer à l'exploitant, sans rien pouvoir imposer. "Nous avons besoin des structures de régulation type CLI ou Haut Comité qui doivent jouer leur rôle pour forcer les exploitants à la transparence". Des réflexions sont actuellement lancées en interne pour voir comment améliorer et réformer le système de contrôle. La sortie d'un rapport est prévue en octobre.



En termes de préoccupations et de sujets à venir, la revue exhaustive de tous les documents de fabrication du Creusot apportera son lot d'anomalies jusqu'à fin 2018. Les difficultés de contrôle de certains équipements comme les câbles sont aussi à l'ordre du jour (des rapports seront rendus fin 2017 par plusieurs pays). 2018 s'annonce comme une année riche et chargée, par les questions de conformités aux séismes et par les 4^e visites décennales des centrales. EDF devra rendre les dossiers des modifications envisagées afin d'améliorer la sûreté, s'ensuivra un débat national, avec instruction technique, journées de dialogue et séminaires. La position générique de l'ASN, c'est-à-dire sur l'ensemble du parc nucléaire, sera pour 2019.

Les réseaux électriques sous l'ère Trump : une vérité qui dérange

En avril 2017, le Secrétaire à l'Énergie américain Rick Perry a demandé à ses services d'étudier la fiabilité du réseau électrique des États-Unis. R. Perry expliquait en effet que si beaucoup d'installations qui produisent "en base" (c'est-à-dire sans variation de puissance) ont fermé ces dernières années, c'est avant tout parce que les administrations précédentes ont multiplié les contraintes injustifiées, alors que les énergies renouvelables bénéficiaient de nombreuses subventions et fragilisaient la fiabilité du système électrique du pays.



Immédiatement après son élection, Donald Trump a fait comprendre qu'il est un adepte des "vérités alternatives" et que les scientifiques travaillant pour l'État, notamment sur les questions énergétiques et climatiques, devraient se soumettre ou se démettre. Aussi, des chercheurs chargés du rapport sur la fiabilité du système électrique ont-ils préféré organiser la divulgation du rapport préliminaire, en juillet dernier. Et les conclusions, dévoilées par Bloomberg, ne correspondent pas du tout à ce qui était escompté. Pour les experts, si de nombreuses centrales au charbon ou nucléaires ont fermé de façon anticipée c'est avant tout parce qu'elles ne sont plus concurrentielles. Quant à la fiabilité des réseaux, elle s'est améliorée depuis une quinzaine d'années, en partie parce que les renouvelables ont obligé à repenser complètement la question de la complémentarité entre les différentes sources.

Fin août, la version définitive du rapport a été publiée par le Secrétariat à l'Énergie, avec un intéressant "toiletage" des recommandations. L'Agence pour l'Environnement doit permettre aux centrales à charbon "d'améliorer leur efficacité et leur fiabilité sans déclencher de nouvelles autorisations réglementaires" et la Nuclear Regulatory Commission doit "assurer la sûreté des installations nucléaires sans peser inutilement sur les coûts opérationnels et l'incertitude économique." La vérité alternative a triomphé...

Le rapport intermédiaire :

<https://fr.scribd.com/document/353980477/DOE-Reliability-and-Baseload-Report-Draft-June-26>

Le rapport définitif :

https://energy.gov/sites/prod/files/2017/08/f36/Staff%20Report%20on%20Electricity%20Markets%20and%20Reliability_o.pdf

Opposition en Inde au projet de plus grande centrale atomique du monde

EDF espère installer six réacteurs EPR au bord de la mer d'Arabie, à Jaitapur, sur le plateau de Madban, un site propice aux tremblements de terre. Ce projet pharaonique qui aurait une capacité de production d'électricité de 9 900 MW, représenterait à lui seul l'équivalent de 20 % de la production nucléaire française, pour un coût approximatif de 60 milliards de dollars (56,7 milliards d'euros). L'État s'est approprié les terrains en indemnisant les propriétaires, qui de toute façon allaient être expropriés. Des travaux exploratoires ont eu lieu pour les fondations mais EDF attend toujours le top départ du gouvernement indien, tandis que les opposants au projet ne désarment pas. En août 2017, ils en étaient à leur 150^e rassemblement pour exprimer leur désarroi et leur opposition. Les 6 000 pêcheurs de la région ainsi que les cultivateurs de noix de cajou et de mangues redoutent les expulsions de populations et craignent pour leur activité et pour la survie des forêts environnantes, où cohabitent 300 essences de plantes différentes et 150 espèces d'oiseaux, dont certaines en voie de disparition. De plus, l'Inde, déjà équipée d'armes nucléaires, n'a pas signé le traité sur la non-prolifération, ce qui entraîne donc un risque de production de plutonium militaire.



© Jean-Marie Tallat

mots mêmes de l'ASN. L'état financier catastrophique d'Areva laisse déjà craindre des impasses sur la sûreté.

L'usine de la Hague, dont les rejets radioactifs sont supérieurs à ceux cumulés de toutes les centrales françaises, constitue l'un des sites les plus dangereux au monde. Le "retraitement" des combustibles nucléaires usés est présenté abusivement comme un "recyclage". Coûteuse et polluante, cette opération ne réduit ni le volume, ni la dangerosité des déchets et s'avère parfaitement inutile... si ce n'est pour produire du plutonium pur qui sert à fabriquer le dangereux et coûteux combustible MOX ou des armes nucléaires.

Tous les autres pays nucléarisés ont déjà abandonné le retraitement. La France doit en faire de même avant qu'un accident ne se produise à La Hague.



© Prasant Mohanty - Orissa

Situation explosive à l'usine Areva de La Hague

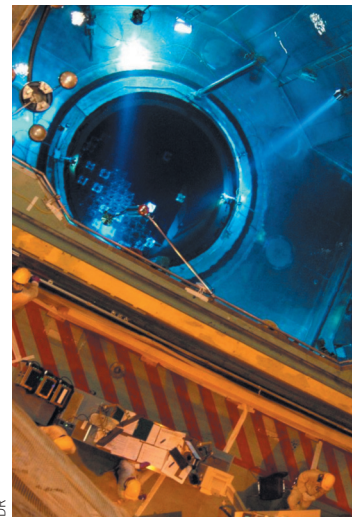
Le Canard Enchaîné a alerté en septembre dernier sur d'inquiétants problèmes de sûreté à l'usine Areva de la Hague, dans le Cotentin, où est pratiqué le "retraitement" du combustible nucléaire usé. Ainsi, selon des rapports d'inspection de l'Autorité de sûreté nucléaire, Areva ne serait pas à même, en cas de panne du système de ventilation, de prévenir une explosion d'hydrogène dans l'installation où est traité le plutonium ! Ces informations sont rendues publiques sur fond de "non-respect des procédures" et d'"état alarmant des équipements", selon les

Gestion calamiteuse à la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire

En septembre 2017, l'ASN a décidé de placer sous surveillance renforcée la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire, dans le Cher, en raison de la dégradation du niveau de sûreté. En 2016, elle avait constaté une hausse importante du nombre d'incidents et relevé des manquements à la surveillance et à l'entretien des installations extrêmement inquiétants : travaux expressément demandés et non réalisés, état déplorable de plusieurs systèmes d'alimentation électrique de secours, nombreuses fuites sur des vannes et équipement cruciaux, anomalies récurrentes ne donnant pas lieu à des réparations...

L'ASN fait également état d'une dégradation dans la qualité des réponses qui lui sont fournies, ainsi que d'une réactivité insuffisante de l'exploitant. En septembre, le directeur de la centrale de Belleville a donc été convoqué par l'ASN et sommé de présenter son plan d'action en réponse à cette situation.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" et SDN Berry-Giennois-Puisaye, qui avaient déjà porté plainte en 2015 contre EDF pour pas moins de 34 infractions à la réglementation nucléaire et environnementale à Belleville, envisagent de saisir une seconde fois la justice.



DR

Nous avons lu

Le monde comme projet Manhattan

Jean-Marc Royer, Ed. Le passager clandestin, 2017, 307 p., 15 €, à commander sur <http://boutique.sortirdunucleaire.org/> ou par le biais du catalogue joint à ce n° de la revue.



Le nucléaire est la "figure de proue d'une civilisation fondamentalement morbide, mortifère et autodestructrice qui s'est violemment imposée en Occident depuis deux siècles". Son apparition "quasi concomitante d'Auschwitz-Birkenau", marque une rupture fondamentale dans l'histoire du capitalisme et de l'humanité, car "les complexes scientifique, militaire et industriel sur lesquels il repose ont en effet orienté de façon décisive les appareils d'État et les industries de l'après-guerre vers une guerre généralisée au vivant". Telle est la thèse centrale défendue par Jean-Marc Royer au travers d'une approche novatrice, à la fois historique, anthropologique et psychanalytique. Point de départ de son analyse : le "projet Manhattan" qui a débouché sur les bombardements de Hiroshima et Nagasaki les 6 et 9 août 1945 et surtout qui a donné "une nouvelle dimension politique aux possesseurs de cette arme de domination totale". La négation des victimes des accidents nucléaires — comme dernièrement ceux de Fukushima — en est une des conséquences. L'actualité récente autour de la Corée du Nord comme du traité d'interdiction des armes nucléaires souligne la pertinence de la thèse développée par Jean-Marc Royer.

Patrice Bouveret

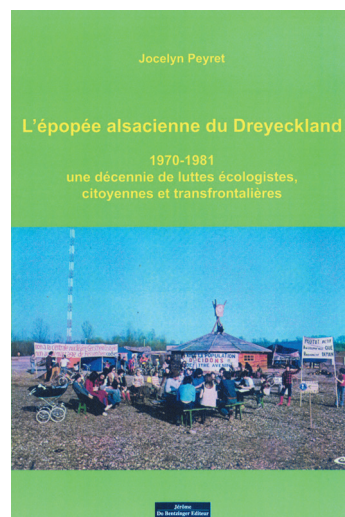
L'épopée alsacienne du Dreyeckland

Jocelyn Peyret, Jérôme Do Bentzinger Editeur, 2017, 214 p., 21 € à commander sur <http://boutique.sortirdunucleaire.org/> ou par le biais du catalogue joint à ce n° de la revue.

Jocelyn Peyret nous offre une plongée très documentée dans les luttes écologistes des années 70 dans le Dreyeckland, région des trois frontières située au sud de l'Alsace. L'époque est aux grands projets industriels, dévoreurs d'énergie et d'espace et de surcroît, anti-démocratiques, ainsi qu'au développement intensif de l'énergie nucléaire. C'est le début de la prise de conscience des impacts de la pollution, et des réflexions autour de l'écologie sociale et environnementale. Français et Allemands, qui 30 ans avant s'affrontaient lors de la dernière guerre, se retrouvent à combattre le même ennemi. L'auteur nous livre un récit riche et précis, appuyé de nombreux documents, témoignages et entretiens avec les principaux acteurs et témoins de ces luttes, qui se sont affirmées par le biais de journaux indépendants, puis par des "radios pirates". La 2^e partie du livre est consacrée à l'exemple de Radio Verte Fessenheim, née en 1977 contre l'implantation de la centrale nucléaire, nous rappelant à quel point les médias indépendants et associatifs sont indispensables aux mobilisations et, plus largement, à une information de proximité qui brise le monopole des médias dominants.

Une lecture poignante et enthousiasmante, qui donne l'envie de ne pas baisser les bras dans nos luttes actuelles !

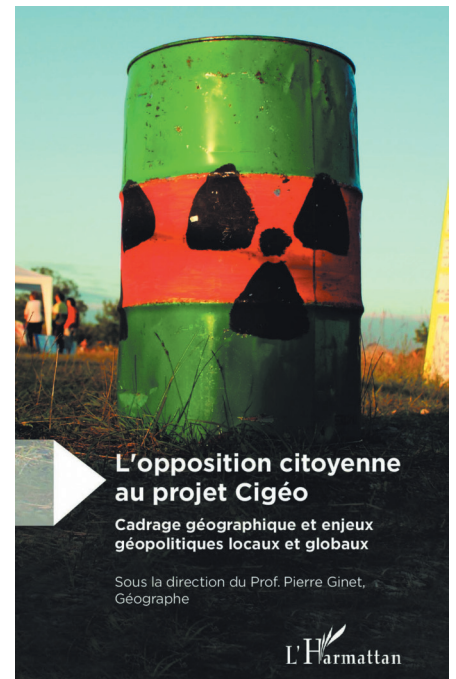
Myriam Battarel



L'opposition citoyenne au projet Cigéo

Cadrage géographique et enjeux géopolitiques locaux et globaux

Collectif d'auteur-e-s, sous la direction de Pierre Ginet, L'Harmattan, 2017, 184 p., 22 €, à commander sur <http://boutique.sortirdunucleaire.org/> ou par le biais du catalogue joint à ce n° de la revue.



Dans le cadre de la lutte contre CIGÉO, ce projet d'enfouissement en profondeur de déchets radioactifs, une importante expertise citoyenne a été développée par des militants dans des domaines aussi divers que la géologie, l'économie, la sûreté nucléaire, le droit, les enjeux socio-économiques... Coordonné par un professeur de l'Université de Lorraine, l'ouvrage *L'opposition citoyenne au projet Cigéo* donne la parole aux acteurs de la lutte qui ont investi ces questions et présente l'état de leurs recherches. Il met en lumière les différentes failles de CIGÉO, mais également les difficultés du combat contre un projet imposé et les puissantes logiques politiques et économiques qui l'accompagnent. Très détaillée et abondamment sourcée, cette publication pourra intéresser celles et ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur ce sujet.

Charlotte Mijeon

Bure. La bataille du nucléaire : un récit au cœur de la lutte

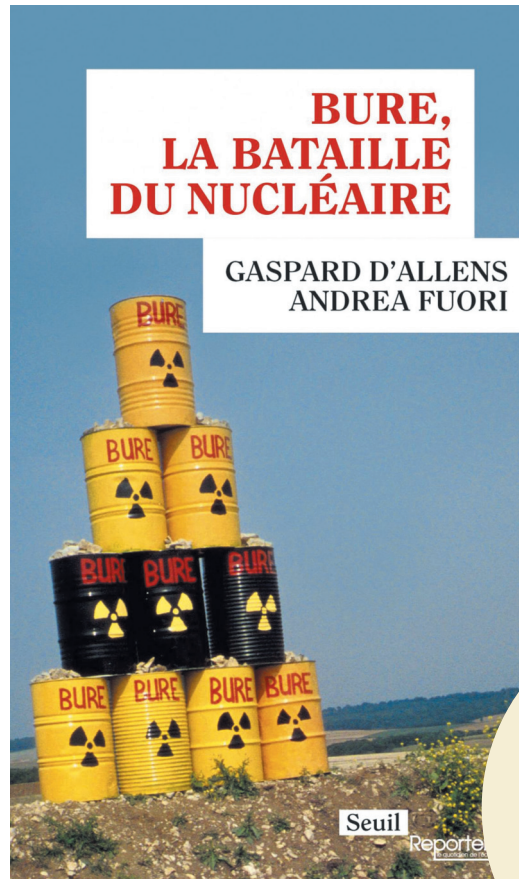
Les premiers lecteurs de cet ouvrage seront les gendarmes, qui en ont saisi le manuscrit lors de la perquisition massive menée à Bure le 20 septembre dernier ! Rédigé par deux personnes impliquées dans la mobilisation contre le projet CIGÉO, cet essai est une enquête autant qu'un témoignage sensible. Un livre qui vous embarque et appelle à la résistance.

Installés près de Bure depuis plus d'un an, acteurs et témoins d'une mobilisation intense, les auteurs de Bure, la bataille du nucléaire ont voulu transmettre l'histoire d'un territoire et de ses habitants, confrontés à un projet démentiel. *"Dès le début de notre enquête, nous avons senti que nous ne pouvions résumer l'enjeu des déchets radioactifs à un débat technique et économique. Le nucléaire introduit d'abord des bouleversements politiques."*

Recueillant témoignages et expériences vécues, ils ont mené une enquête qui conjugue investigation et empathie avec les personnes rencontrées, analyse politique et appel à l'action. Nous voici embarqués au cœur de l'histoire d'un territoire sacrifié. Les auteurs analysent ainsi comment le petit village de Bure a été choisi pour accueillir un projet de poubelle nucléaire, non pour les propriétés de son sous-sol, mais parce qu'il ne comptait que six habitants au km²...

Témoignages à l'appui, ils racontent l'achat des consciences pour faire accepter l'enfouissement des déchets radioactifs, dans une région rurale et désindustrialisée où l'argent de l'Andra coule à flot pour financer salles des fêtes flambant neuves et lampadaires rutilants dans des villages dépeuplés. Ils évoquent les petits cadeaux aux élus locaux, les pressions sur les maires récalcitrants, les expositions pour apprendre aux enfants à vivre avec la radioactivité... Nous sommes confrontés au désarroi d'agriculteurs, harcelés pour céder leurs terres et réduits au silence par l'octroi de baux agricoles précaires par l'Andra. C'est également un plongeon en eaux troubles, au cœur des scandales et soupçons de trafics d'influences qui entourent la cession de terrains à l'Andra.

Mais ce livre est également une bouffée d'espoir, qui nous invite à faire connaissance avec une résistance de plus de 20 ans. Celle-ci a connu un nouveau souffle avec l'ouverture à Bure d'une Maison de Résistance et l'arrivée de dizaines de personnes qui se sont installées sur ce territoire pour le faire vivre. Le récit revient sur le tournant de l'été 2016, lorsque le début de travaux dans le Bois Lejuc a mis le feu aux poudres. Occupation du bois, témoignage de solidarité d'habitants autrefois résignés, victoires en justice, mise à bas d'un mur érigé illégalement par l'Andra : en peu de temps, la résistance a pris une ampleur nouvelle et la fatalité cédée la place au sentiment d'avoir enfin prise sur les choses. Avec des accents lyriques assumés, les auteurs nous font goûter en quoi l'occupation du



Bois Lejuc, ce bois qui *"se peuple de possibles"*, a donné une autre dimension à la lutte. Au-delà de la résistance à CIGÉO, celle-ci est devenue un creuset où se réinventent de nouvelles formes de vie et où se développent des réflexions qui dépassent la question du nucléaire : comment se réapproprier nos vies ? *"Quand ce livre sera lu, peut-être que la forêt aura été expulsée pour la deuxième fois. Peut-être que les barricades tiendront toujours debout, que d'autres vies se seront accrochées dans les arbres [...]. Ce qui est sûr, c'est que nous aurons vécu et essayé des choses"...*

La conclusion de cet essai est un appel à une résistance collective et festive : *"Nous voudrions [...] que ses mots se déploient en mille mains tendues. En invitation à se sentir touchés et concernés par le sort de cette contrée aux confins de l'Est, et celles et ceux qui y vivent. À y rendre visite, et plus si affinités. À emmêler vos propres histoires à celles qui s'écrivent là-bas. Et, face à la menace d'une contamination, faire le pari d'une contagion joyeuse."* Un appel plus urgent que jamais...

Charlotte Mijeon

"Quand le livre sera lu, peut-être que la forêt aura été expulsée pour la 2^e fois. Ce qui est sûr, c'est que nous aurons vécu et essayé des choses."

Bure. La bataille du nucléaire, de Gaspard d'Allens et Andrea Fuori, édité au Seuil collection Reporterre, 160 pages. 12 €, à commander sur <http://boutique.sortirdunucleaire.org/> ou par le biais du catalogue joint à ce n° de la revue.

Paris, du 2 au 4 novembre 2017

3^{ème} Forum Social Mondial Antinucléaire

Depuis le premier Forum Social Mondial à Porto Alegre (Brésil) en 2001, de nouvelles thématiques sont venues enrichir la dynamique internationale. Ainsi, le premier Forum Social Antinucléaire s'est tenu au printemps 2016 à Tokyo, où un "Appel pour un réseau mondial vers un monde sans nucléaire" avait été lancé. Puis à Montréal la même année, un second Forum Antinucléaire a eu lieu à l'occasion du FSM.

En 2017, c'est en France, pays le plus nucléarisé au monde, que se tiendra le troisième Forum Social Mondial Antinucléaire.

Pour débattre de toutes les questions liées à la lutte contre le nucléaire civil et militaire, nous vous invitons à cette rencontre internationale, où nous partagerons nos expériences et chercherons ensemble les moyens d'agir pour l'émergence d'un monde sans nucléaire.



Au programme :

- ◆ Une séance plénière le 2 novembre au matin, en présence de travailleurs du nucléaire, de victimes et de liquidateurs des catastrophes de Fukushima et Tchernobyl, des témoins des luttes antinucléaires en Inde, en Turquie, en Amérique Latine et en Europe.
- ◆ Une trentaine d'ateliers avec les thèmes suivants :
 1. État du nucléaire dans le monde
 2. Exploitation de la nature et des hommes
 3. La question de l'arrêt du nucléaire
 4. Legs du nucléaire, les questions insolubles : démantèlement et déchets.
 5. Vivre avec ?
 6. Comment créer un réseau mondial antinucléaire ?

L'événement se tiendra à proximité de la place de la République à Paris, sur trois lieux différents.



Nuclear Free World

Retrouvez toutes les infos sur le forum sur le site : wsfnonuke.org